



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN**
des solidarités

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Séance plénière de l'Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance

-

pilier « Enfance » de l'Observatoire métropolitain des solidarités

18 juin 2025

Ouverture

Lucie VACHER

Vice-présidente Enfance, famille et
jeunesse de la Métropole de Lyon

Présidente de l'OMPE



Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Déroulé de la journée

14h00 : Ouverture

14h15 : Déploiement du schéma Enfance et présentation d'actions innovantes partenariales

- AFEV Mentorat
- Pair-aidance Concilia'bulles

15h00 : Les données 2024

15h30 : Intervention PMS + présentation du GT EVARS

15h45 : Fanny WESTEEL, docteure en sociologie, enseignante-chercheuse à l'ENSEIS

Faire le genre des adolescent·es placé·es les « mises en danger » et la sexualité en dans les lieux de placement de la jeunesse

16h30 : Bilan 2024-2025 du Comité des jeunes et intervention

17h00 : Axes de travail 2025-2026 et conclusions

LE DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA ENFANCE



Quelques éléments de cadrage

Le schéma s'organise autour de 5 objectifs stratégiques (OS) :

OS 1 / Développer la prévention et le travail sur les compétences parentales

OS 2 / Impulser la modernisation, la diversification et l'adaptation de l'offre d'accueil

OS 3 / Garantir des parcours sans ruptures et protecteurs aux enfants

OS 4 / Combattre l'inégalité des chances et élargir l'horizon des possibles des jeunes de l'ASE

OS 5 / Réaffirmer la Métropole comme pilote de la politique publique

- ✓ La refonte de la prévention spécialisée
- ✓ La reconfiguration de l'offre d'accueil et la création de petites unités d'accueil
- ✓ Le développement des alternatives au placement (tiers dignes de confiance, accueil durable et bénévole, soutien au parrainage de proximité)
- ✓ Le suivi de l'évolution du statut de l'enfant et la mise en place de pré-CESSEC
- ✓ Le renforcement du rôle de socialisation et d'ouverture sur le monde des lieux d'accueil
- ✓ L'appui aux services Enfance engagés dans un travail de soutien sur les compétences parentales



Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités**

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Le Mentorat ASE / Afev

afev **

CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

**Mathilde GARCIA et Lucie
BERNE (Afev) et Martin
MISFUD (ORSAC)**



LE MENTORAT À L'AFEV



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

L'Afev, 1er réseau de mentorat étudiant en France et en Europe

MÉTROPOLITAIN
LYON
GRAND

Créée en 1991, l'Afev est une association d'éducation populaire qui mobilise les jeunes pour **agir concrètement contre les inégalités socio-éducatives**. L'Afev propose divers terrains d'engagement aux jeunes qui souhaitent s'engager (bénévolat, volontariat en service civique et colocations solidaires).

Le Mentorat, programme phare et historique de l'Afev nous permet d'accompagner + **de 20 000 jeunes mentoré.e.s. par an**.

En 2020 L'Afev est membre fondateur du **Collectif Mentorat** et lauréate du plan Mentorat lancé par le gouvernement en 2022 visant à doubler le nombre de jeunes mentorés.

En Avril 2025, l'Etat renouvelle sa confiance et poursuit le financement du Mentorat Afev à travers son Appel à Projet 1jeune/1mentor.

🧐 **Pour en savoir plus:** ➡ afev.org



Le Mentorat Afev - ASE :

La Loi du 11 janvier 2022 vise à améliorer le quotidien et la sécurité des enfants protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance en proposant à chaque enfant de l'ASE d'être accompagné par un parrain, un mentor ou des deux. *"Chaque enfant de l'ASE se verra systématiquement proposé d'être accompagné par un parrain, un mentor, ou les deux, en fonction du parcours qu'il souhaite construire, et de ses attentes pour sa vie future"*

Le partenariat Afev-DPPE:

- **Novembre 2022** : Premier rdv avec la métropole pour construire le projet
- **Mars 2023** : Validation du démarrage de l'action
- **Mai - Juin 2023** : Première phase d'expérimentation avec des mises en place auprès de 3 établissements : MECS des Peupliers / Mecs des Glycines / Etoile du Berger & Prévention spécialisée - **40 places**
- **Septembre 2023 à juin 2024** : Déploiement Mecs PSN / Notre Dame / Mdm Lyon 9 - **60 places**
- **Septembre 2024 - Décembre 2024** : Déploiement Mecs St Vincent / Mecs Claire Demeure - **110 places**
- **Perspectives 2025** : Mdm Lyon 1,2,4 et 3/6 / Mecs Le Rucher / Mecs Jules Verne - **110 places**



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Le mentorat : une réponse aux inégalités éducatives

Les objectifs du mentorat

Un.e étudiant.e bénévole accompagne 2 heures par semaine un enfant en difficulté dans son parcours scolaire

- **Un accompagnement autour de la scolarité**

Améliorer son rapport à l'école : activités qui vise à donner du sens aux apprentissages et à mieux comprendre les codes et les attentes scolaires

Le rendre autonome sur son travail personnel : organisation, méthodes de travail, reprendre ses difficultés...

- **Un accompagnement qui dépasse le cadre scolaire**

- Travail sur l'ouverture culturelle, la mobilité, l'autonomie
- Travail sur la motivation, la confiance en soi



L'accompagnement des engagé.e.s

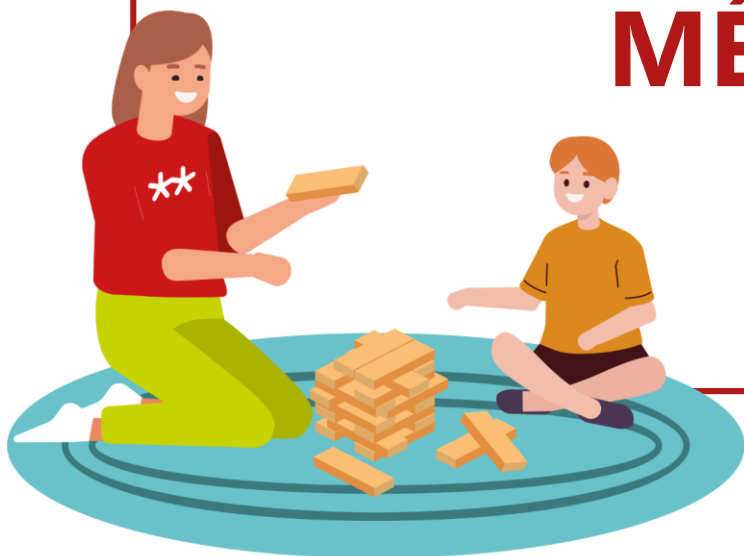
- ★ Un salarié référent / Une équipe de volontaires en service civique
- ★ Des **suivis individuels réguliers** : une fois par semaine par un outil numérique et une à deux fois par mois de vive voix.
- ★ **Des formations et des ressources**
 - Des MOOC (Mentorat, ASE, Orientation, Enfants nouvellement arrivés en France, Accompagnement vers la lecture ...)
 - Formation / Sensibilisation au Mentorat ASE spécifique au public de l'Aide Sociale à l'Enfance en présentiel co animée Afev et DPPE Mentorat ASE
 - Être Utile contre les Inégalités
 - Échanges de pratique entre bénévoles
 - Ressourcerie en ligne



Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance



LE MENTORAT AFEV / ASE MÉTROPOLE DE LYON





L'année 2024 en quelques chiffres



Un double objectif :

- Monter en charge progressivement le nombre de place en développant de nouveaux partenariats
De 40 à 60 grâce à l'impulsion de la DREETS (de janvier à Août)
De 60 à 110 de septembre à décembre 24 puis consolidation de l'objectif en 2025
- Renforcer et consolider les anciens partenariats en capitalisant sur les bonnes pratiques et en adaptant les besoins.

Un bilan positif :

Repérages : **103**

🎯 MEP : **90 soit 73 enfants différents**

📅 Reconduction en septembre 2024 : **17 dont 5 reconduction de binômes**

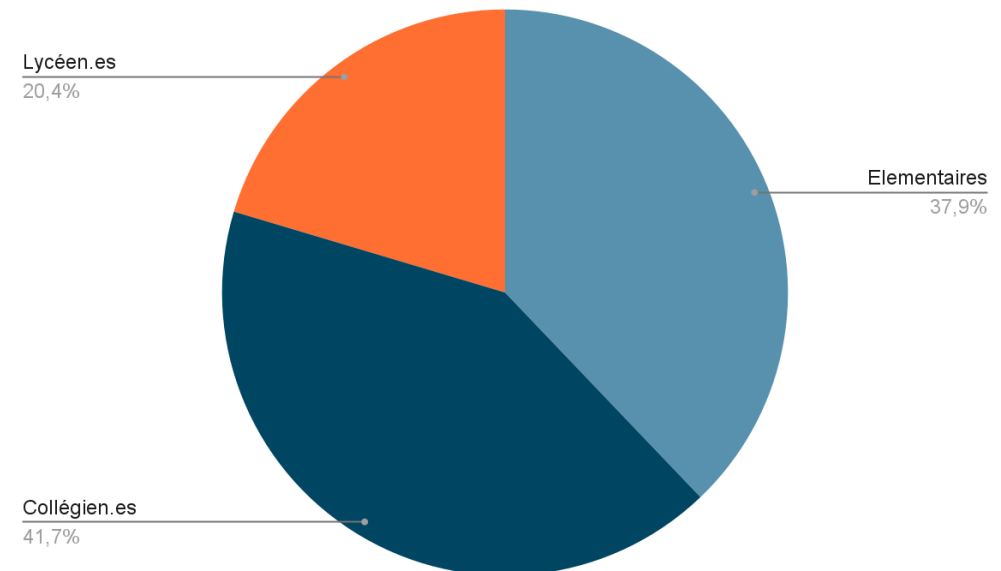
Des pratiques en co construction pour renforcer l'impact du mentorat :

- Le suivi et la formation des bénévoles
- Identification des difficultés et besoins des enfants pour éviter les désistements



Témoignage chef.fe de service

[Lien hypertexte](#)



Le mentorat une rencontre interpersonnelle



Une expérience bénévole :

Témoignage d'une mentor

96% expriment le fait que le mentorat a été une expérience enrichissante.

Plus de 80% prennent conscience des inégalités que vivent les jeunes de l'ASE.

"Je ne pensais pas que le mentorat allait m'apporter autant"
S. mentor aux Peupliers

"Je ne me suis jamais dis que je ne ferai pas d'étude, alors que D. il pense que la fac ce n'est pas pour quelqu'un comme lui."

S. mentor à PSN



Un bienfait pour les mentorés :

- Une relation privilégiée
- Des séances divisées entre devoirs et jeux, qui permettent d'accompagner les difficultés de concentration et échanger autour du vécu scolaire.
- Des découvertes et des activités nouvelles : exposition, théâtre, musée, patinoire, découverte du quartier, escalade, escape game...
- Beaucoup de discussions et de valorisations



"Ma fève, elle vient que pour moi. Elle m'attend toujours"

A. 9ans



Avec M. on s'assoit sur un banc et on discute pendant 2h. On peut parler de tout et avec lui j'ose dire ce que je pense.
M. 14ans



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance



Merci pour votre écoute

Place à l'échange!



afev **
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES



BSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN**
des solidarités

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance



Y'APP et Pair-aidance parents de (pré)ados : 2 dispositifs complémentaires

**Véronique COGNET et
Garance JOLY-BENETOLLO**
(MdM Givors)

Elodie et Soulef (Parents)

Morgan RADFORD
(Concilia'bulles)



GROUPE DE PARENTS DE (PRÉ)-ADOS ACCOMPAGNÉS PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Lieu : Maison de la Métropole de Givors

Période : Novembre - décembre 2024

Cadre : Première initiative de pair-aidance au sein des services ASE de la Métropole de Lyon

Inspiration : Suite du programme Y'APP proposé en 2023

Public cible : Parents d'enfants 10-15 ans

Format : 5 séances de 2 heures

Objectifs :

- Soutien mutuel entre parents
- Développement des compétences parentales
- Renforcement du pouvoir d'agir

Thématiques abordées (choisies par les parents) :

- Changements liés à la (pré)adolescence
- Comportements difficiles
- Émotions
- Écrans
- Valeurs parentales
- Communication parent-(pré)ado
- Autonomie
- Charge mentale
- Vie affective et sexuelle
- Sécurité



Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Paroles des parents

(en se servant de l'outil d'évaluation TÊTE - COEUR - MAIN)



Elodie, parent participant à Y'A Personne de Parfait (Y'APP) en 2023

- Motivations à participer à Y'APP?
- Impact de Y'APP : qu'a t il apporté ?
- Qu'avez vous pu mettre en place à la maison suite à Y'APP?

Elodie et Soulef, parents participants du groupe pair-aidance parents de (pré)ados ?

- Motivations à participer à ce groupe ?
- Impact de ce groupe pair-aidance : qu'a t il apporté ?
- Qu'avez vous pu mettre en place à la maison suite à ce groupe ?



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Paroles des pros du (service Enfance de Givors)

- Evolution Y'APP -> Pair-aidance
- Adaptabilité
- Partenariat Concilia'bulles - services Enfance et complémentarité
- Financement : Possibilité de prise en charge à 100 % via la campagne CMPPE 2025

En conclusion, pourquoi investir dans Y'APP et Pair-aidance parents de (pré)ados ?



Action collective : Dynamique de groupe favorisant les échanges et le soutien entre parents.



Développement du pouvoir d'agir : Valorisation des compétences parentales et accompagnement vers l'autonomie.



Adaptation sur mesure : Choix de dispositif selon l'âge des enfants des familles accompagnés par votre service / Contenus construits en fonction des besoins des familles et centrés sur leurs préoccupations.



Posture horizontale : Relation d'égal à égal entre pros et parents, sans jugement ni injonction.



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance



Quelques chiffres clés (2024 et 2025)

● Y'APP et Pair-aidance au sein des services ASE ou AME en 2024

- 12 sessions réalisées en services ASE ou AME en 2024 (58 interventions)
- 65 parents accompagnés, dont 53 de manière assidue / 5 participant·es en moyenne par session
- Satisfaction des parents : 93 %

● Projet Y'APP et Pair-aidance au sein des services ASE ou AME en 2025

- 7 sessions réalisées ou en cours jusqu'à présent
- 6 sessions programmées / restant à programmer
- Contactez-nous : contact@conciliabulles.com /
- 06 75 49 34 36





**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN**
des solidarités

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Données clés 2024

Rapport OMPE

LES DONNÉES DE RÉFÉRENCE IODAS



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Quelques données démographiques – RP 2021 INSEE - 1

Un vieillissement relatif de la population

- Entre 2015 et 2021, la **population de la Métropole a augmenté de 3,9 % passant de 1,371M à 1,424M.**
- **Elle représente 2,2 % de la population française.**
- **La tendance est au ralentissement de la croissance (+4,6% entre 2014 et 2020)**
- L'augmentation annuelle moyenne des < 18 ans est de 0,3 % sur la période, contre 0, 6% pour la population globale
- Les enfants de moins d'un an ne représentent que 1,8 % du total des nourrissons français.
- **Parallèlement, les jeunes majeurs (< 21 ans) représentent 3,2 % de la population de référence française.**
- La métropole reste plus jeune que la moyenne nationale avec 22% de mineurs et 5% de majeurs de moins de 21 ans, contre 21 % et 4% sur le territoire national

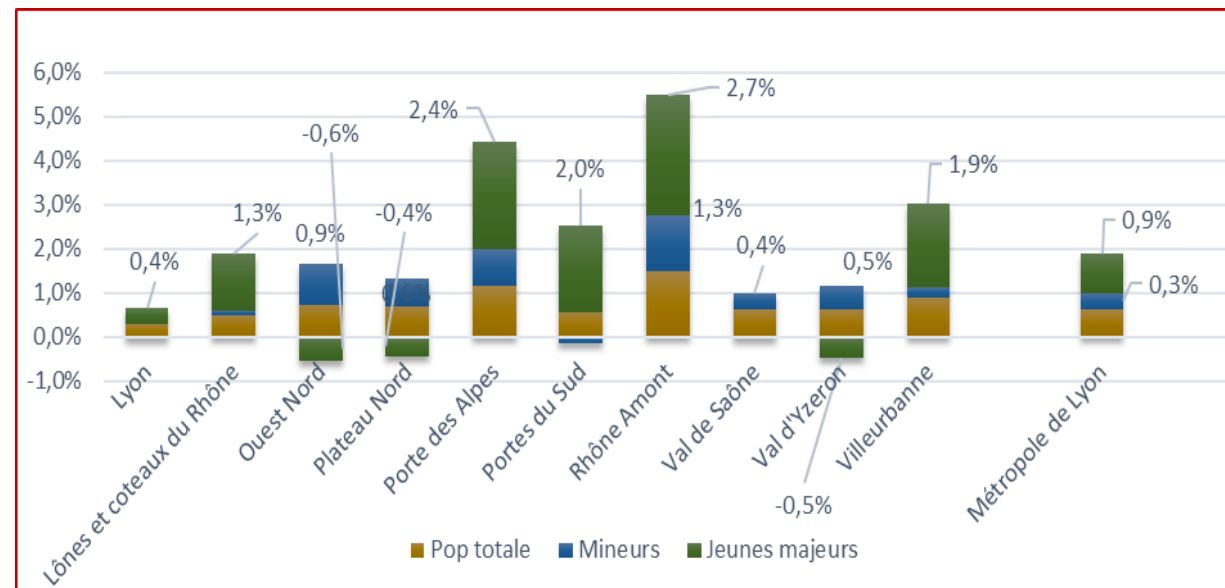
Quelques données démographiques – RP 2021 INSEE - 2

LYON
GRAND
MÉTROPOLE

Territoire	Population totale	Mineurs	Jeunes majeurs (JM)	Mineurs + JM	% Mineurs	% Jeunes majeurs	% Mineurs + JM
<i>Lyon Rive droite</i>	196 718	36 263	12 096	48 359	18%	6%	25%
<i>Lyon Rive gauche</i>	325 532	57 480	23 251	80 731	18%	7%	25%
<i>Lônes et coteaux du Rhône</i>	114 270	26 733	4 491	31 224	23%	4%	27%
<i>Ouest Nord Val d'Yzeron</i>	143 484	32 634	5 217	37 851	23%	4%	26%
<i>Plateau Nord Val de Saône</i>	136 968	32 699	4 475	37 175	24%	3%	27%
<i>Porte des Alpes</i>	116 670	28 316	5 265	33 582	24%	5%	29%
<i>Portes du Sud</i>	109 587	29 029	4 538	33 567	26%	4%	31%
<i>Rhône Amont</i>	123 912	33 509	5 059	38 568	27%	4%	31%
<i>Villeurbanne</i>	156 928	30 771	11 325	42 096	20%	7%	27%
Métropole de Lyon	1 424 069	307 434	75 719	383 152	22%	5%	27%

Des dynamiques territoriales contrastées

- Les territoires Rhône-Amont, Portes du Sud et, à un degré moindre, Porte des Alpes, continuent d'être « plus jeunes » que la moyenne métropolitaine, de même, au niveau « infra », que Lyon 7/8
- Seul ONVY connaît un taux d'augmentation des mineurs légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine
- **Les territoires de Lyon et Villeurbanne représentent à eux seuls 44 % des moins de 21 ans de la Métropole, malgré la diminution globale des mineurs sur ces territoires**



La répartition des bénéficiaires des mesures ASE

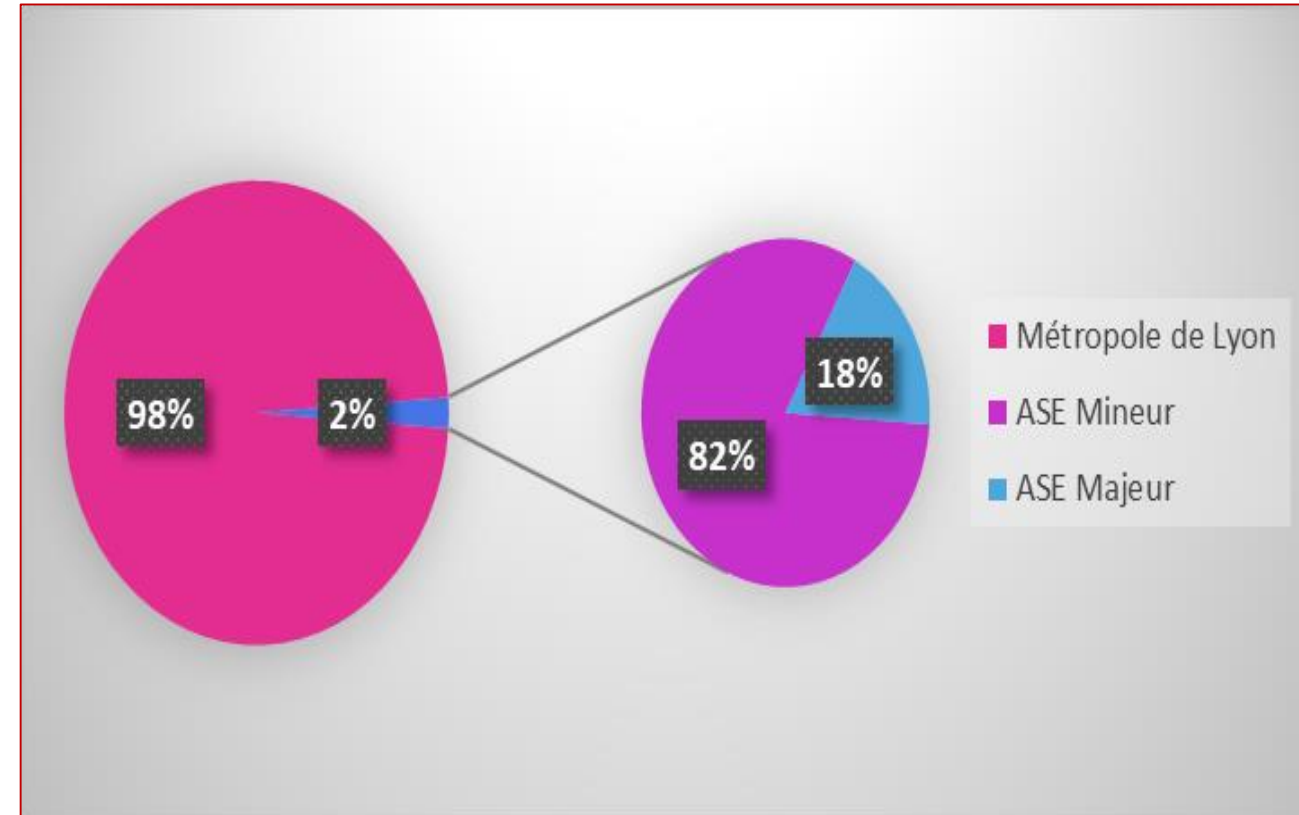
Au 31/12/2024, on recensait parmi les bénéficiaires de mesures ASE:

- **6 874 mineurs**
(sur 5 ans, stabilité avec + 0,3 % de hausse annuelle moyenne)
- **1 510 jeunes majeurs**
(sur 5 ans, hausse annuelle moyenne de +1,9 %)
- **Cela représente 2 % de la population < 21 ans de la Métropole (dont 82 % de mineurs)**

Au cours de l'année 2024:

- **10 098 mineurs** différents ont été bénéficiaires d'au moins une mesure ASE
- **2 187 jeunes majeurs** différents ont été bénéficiaires d'un accueil ou d'un accompagnement
- **Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que ceux arrêtés en 2023.**

La population des bénéficiaires de mesures ASE sur la Métropole de Lyon au 31/12/2024 (données INSEE et Métropole de Lyon)

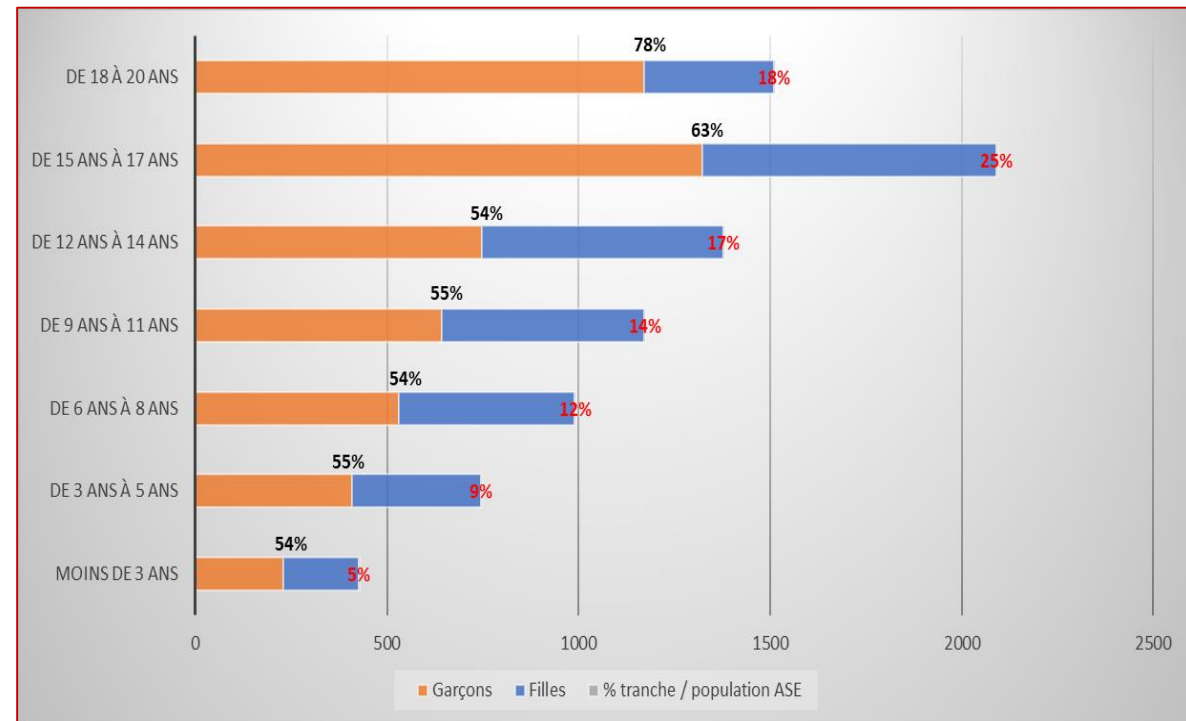


Les caractéristiques d'âge et de sexe des bénéficiaires de l'ASE

Au 31/12/2024 :

- 5 % des bénéficiaires d'une mesure ASE ont moins de 3 ans. Cette proportion est stable rétrospectivement.
- Les bénéficiaires de l'ASE âgés de 15-17 ans représentent 25 % de la population globale ASE, et **4 % de la classe d'âge métropolitaine** (contre 2 % en moyenne).
- La répartition genrée marque **une surreprésentation des garçons, avec un pic sur les 15-20 ans** (63 % pour les 15-17 ans, et 78% pour les 18-20 ans) qui traduit le poids du public MNA et ex MNA.

Caractéristiques âge et sexe des bénéficiaires de l'ASE au 31/12/2024 (données Métropole de Lyon)



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Alertes, signalements et informations préoccupantes

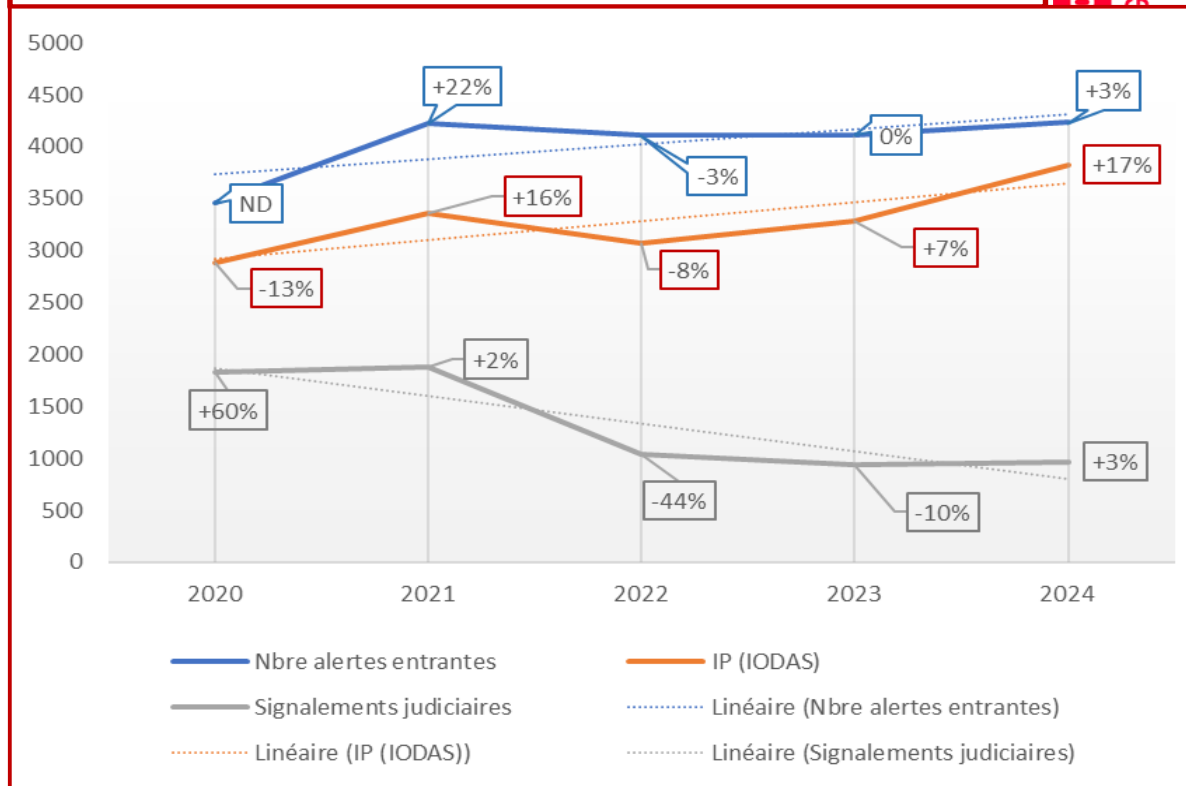
Une augmentation brute

- 4900 alertes entrantes en hausse annuelle de + 19 %
- 3 800 informations qualifiées d'IP et donnant lieu à une évaluation en 2024 soit une hausse annuelle de 17%
- Un taux de qualification d'environ 80 % : **spécificité territoriale**

Une appropriation des procédures

- Analyse rétrospective donne à voir une **acculturation progressive** à cet outil (+ 6% d'IP / an).
- L'EN reste la principale pourvoyeuse d'IP : **les carences éducatives sont le principal motif en progression** (+ 70 %, et 10 % du total des motifs en 2023 et 14 % en 2024)
- À noter que les **violences sexuelles** poursuivent leur progression au niveau des motifs : de 4 % en 2020 à 10 % en 2024
- La part des IP classées sans suites, faisant l'objet d'une réorientation pour compétence, ou n'ayant pas fait l'objet d'une décision **concerne 42 % du total de 2022, 48 % en 2023 et 55 % en 2024** (chiffre non consolidé)
- Au niveau des territoires, on note **un alignement graduel des pratiques**, avec un taux de prévalence des IP qui tendent à s'ajuster autour de 12,6 IP pour 1 000 mineurs.
- Les territoires « stables » au regard du volume d'IP sont des territoires où la prévalence était déjà élevée

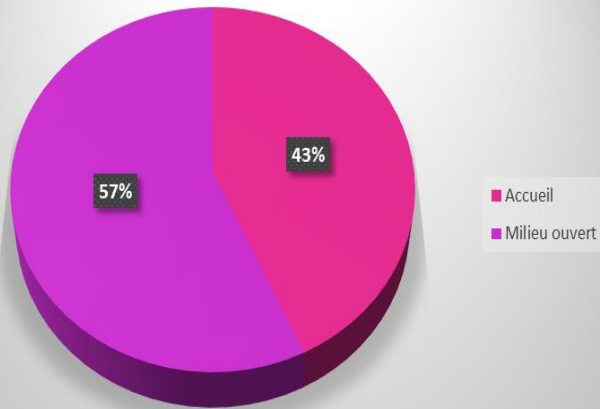
Évolution des alertes administratives et judiciaires (2020-2024)



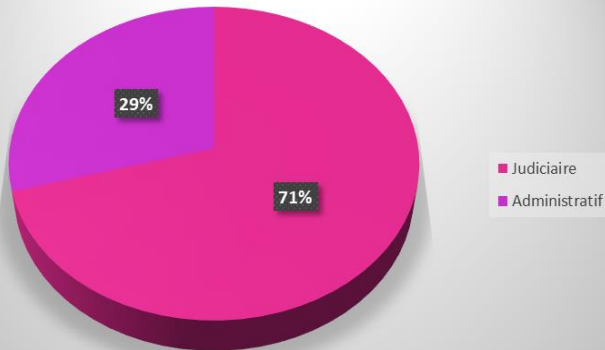
- Les signalements judiciaires rejoignent **les niveaux constatés AVANT la crise sanitaire**
- Les **saisines judiciaires en urgence après qualification des IP constituent environ 15 % des suites**
- **12 % des IP émanent du Parquet en 2023, et 14,5 % en 2024** – là où ce taux s'établissait à 3 %, 5 % et 7 % entre 2020 et 2022.
- Les OPP diminuent de 249 bénéficiaires à 233 entre 2023 et 2024

La typologie des mesures de l'ASE mises en œuvre auprès des mineurs

La répartition des bénéficiaires mineurs de mesures par type d'intervention au 31/12.2024 (données Métropole)



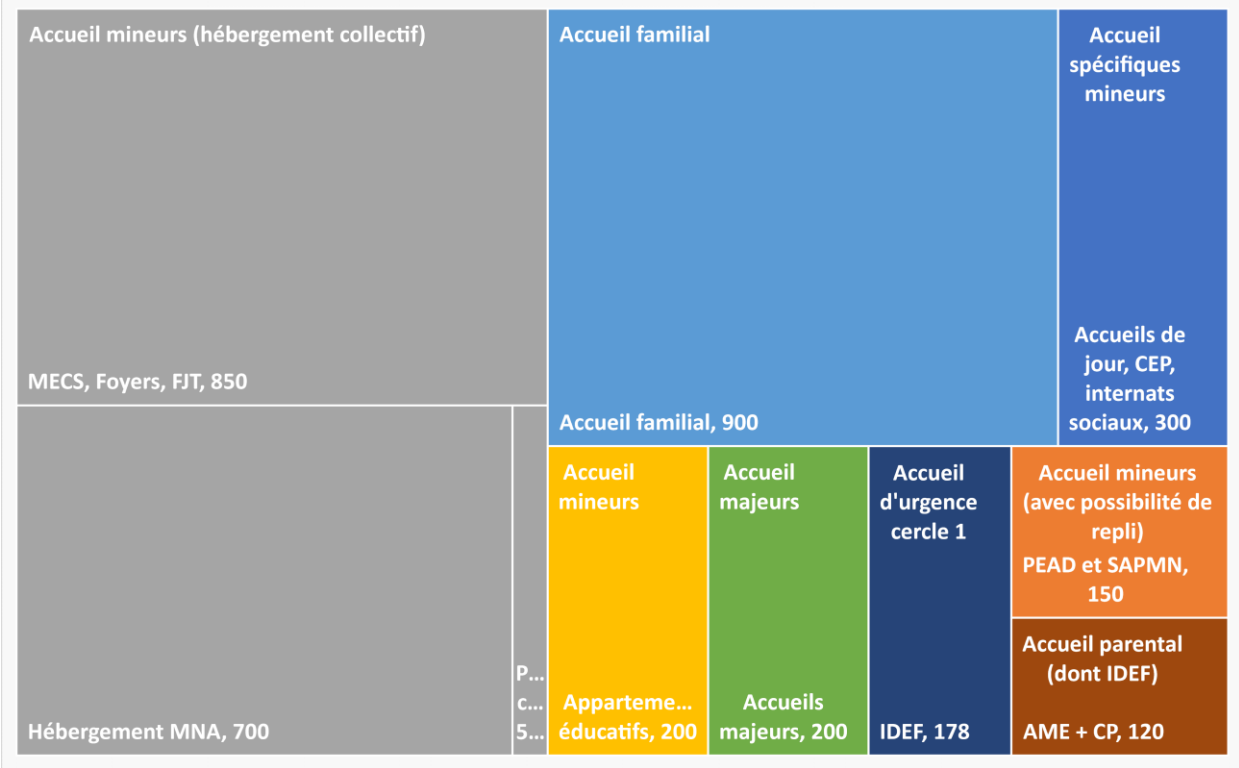
La répartition des bénéficiaires mineurs de mesures par autorité décisionnaire au 31/12/2024 (données Métropole)



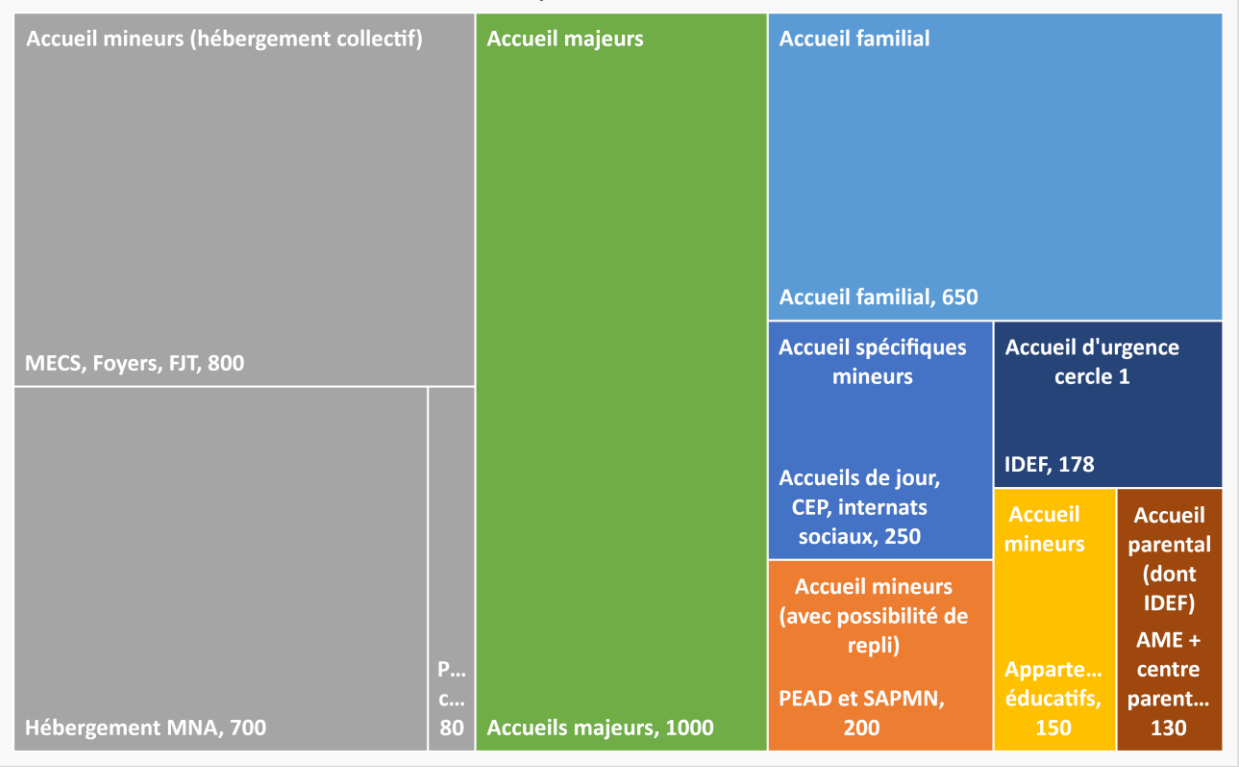
- Le nombre total de bénéficiaires de mesures reste stable sur 5 ans mais le **nombre de bénéficiaires de mesures en milieu ouvert diminue en moyenne de 2%** chaque année depuis 2020.
- Les bénéficiaires de mesures judiciaires constituent 71 % du total des bénéficiaires de mesures de l'ASE
 - Au niveau des mesures judiciaires :
 - 48 % concernent le milieu ouvert et 52 % l'accueil au 31/12.
 - Les confié JE ASE représentent 47% des mesures judiciaires et les AEMO 34% (contre 42 % et 37 % en moyenne 2020-2024)
 - Au niveau des mesures administratives :
 - 89 % concernent le milieu ouvert et 11 % l'accueil au 31/12.
 - Les AEA exercées par le SAH représentent 62 % des bénéficiaires
 - Si on considère les mesures d'accueil / protection
 - Entre 2020 et 2024, les confié JE ASE ont augmenté de + 33 % (données IODAS) ou + 20 % (données DREES)
 - Les confié JE Personnes physiques ont augmenté de + 20 % (IODAS)
 - Les tutelles ont augmenté de + 14% (IODAS)
 - Pour ce qui relève du milieu ouvert/interventions à domicile
 - Entre 2020 et 2024, les AEA/AED (SAH + Métropole) ont augmenté de + 3% (IODAS)
 - Les prises en charge TISF ont diminué de - 33 %
 - Les AGBF ont diminué de - 18 %

Les évolutions du dispositif d'accueil

L'état du dispositif d'accueil en 2020



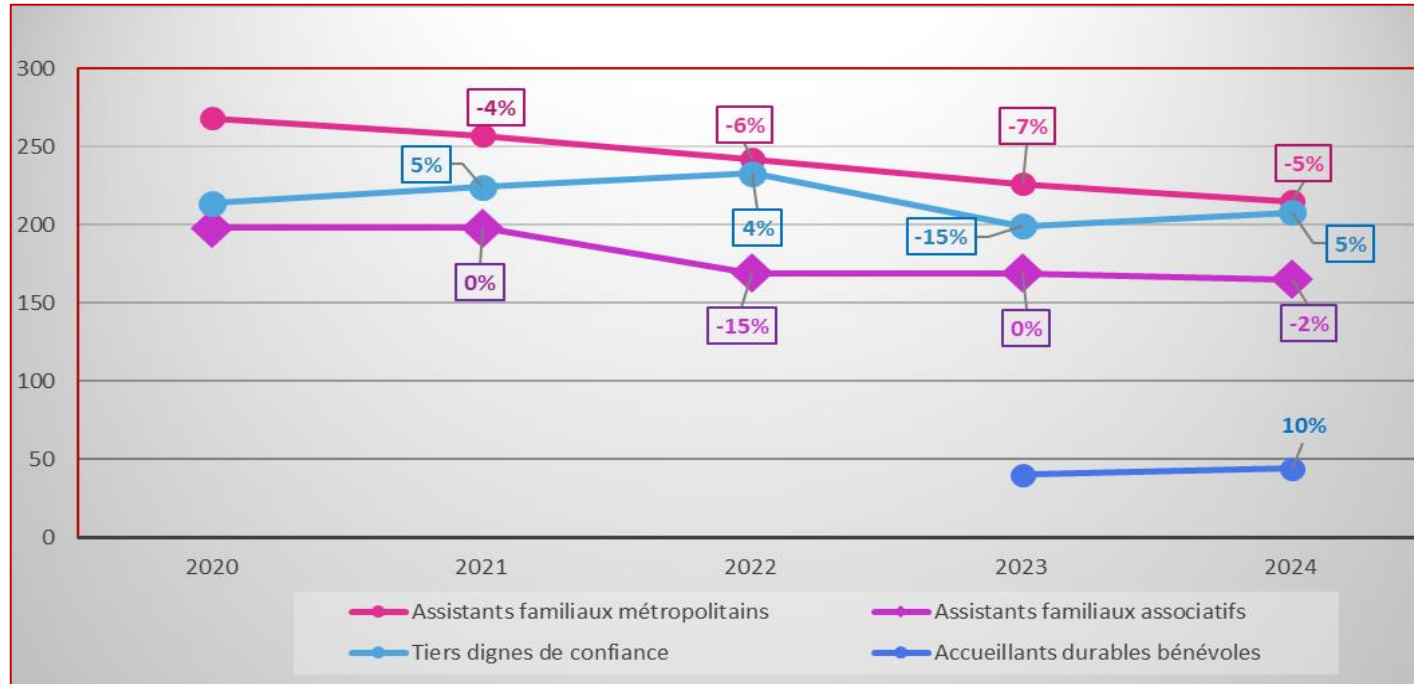
L'état du dispositif d'accueil en 2024



- Le nombre de services et d'établissements a augmenté entre 2020 et 2024 (de 119 à 149) mais cette augmentation reflète une fragmentation / spécialisation continue du dispositif d'accueil
- Les places d'accueil « mineurs » non spécifiques ont tendance à se réduire, partiellement compensées par l'augmentation des places en « petits collectifs » (+ 40 %),
- Les capacités d'accueil du placement familial s'effrite : en moyenne, depuis 2020, le nombre d'ASFAM salariés de la Métropole diminue de – 4% chaque année. Les modifications de la loi Taquet permettent de disposer d'un aper_
- Ce sont surtout les jeunes majeurs qui bénéficient d'une augmentation du nombre de places avec un volume extrêmement important, rendu nécessaire par l'augmentation de cette population

L'accueil familial

Évolution de l'accueil familial entre 2020 et 2024



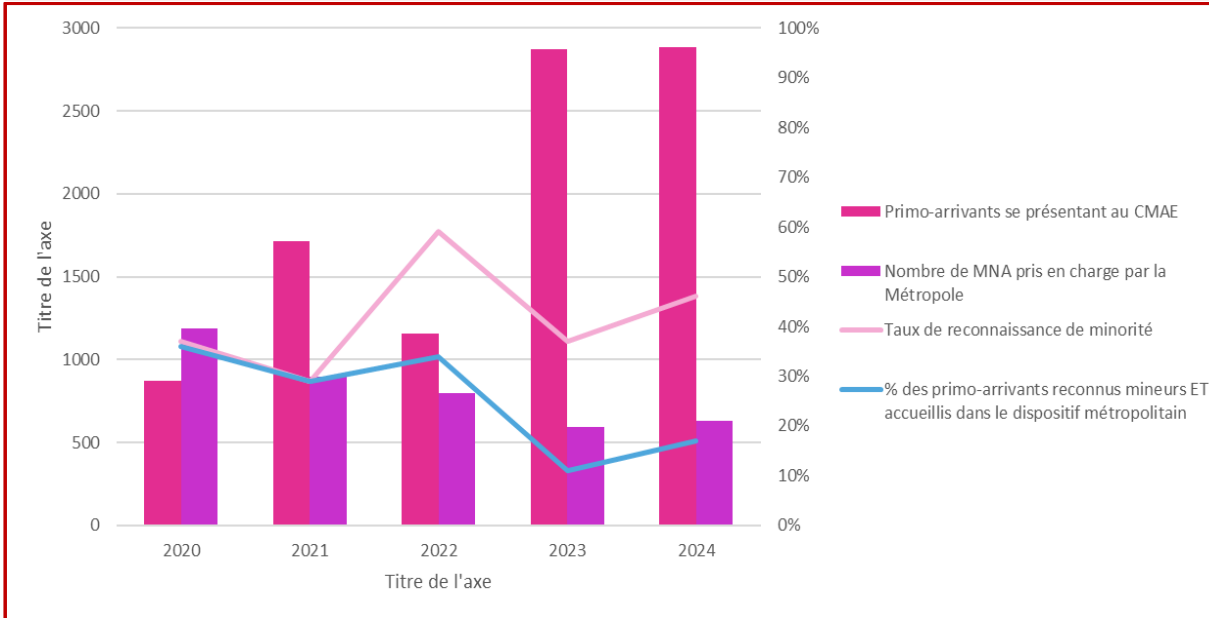
Le graphique représente le nombre d'assistants familiaux métropolitains avec au moins un accueil au cours d'année, le nombre de Tiers dignes judiciaires (TDC) ou administratif (ADB) avec au moins un accueil au cours d'année, et le nombre théorique d'assistants familiaux métropolitains ayant eu au moins un accueil au cours de l'année

- En moyenne, **98 %** des assistants familiaux (ASFAM) salariés de la Métropole ont au moins eu un accueil sur l'année et accueillent en moyenne **2,2** bénéficiaires différents durant l'année.
- Le nombre de tiers dignes de confiance en 2024 est resté stable par rapport à celui constaté en 2020.

Accueil des MNA et prise en charge des jeunes majeurs

CMAE et MNA

Arrivées de primo-arrivants sur l'année et MNA pris en charge par la Métropole au 31/12/2024 (données Métropole et CMAE)

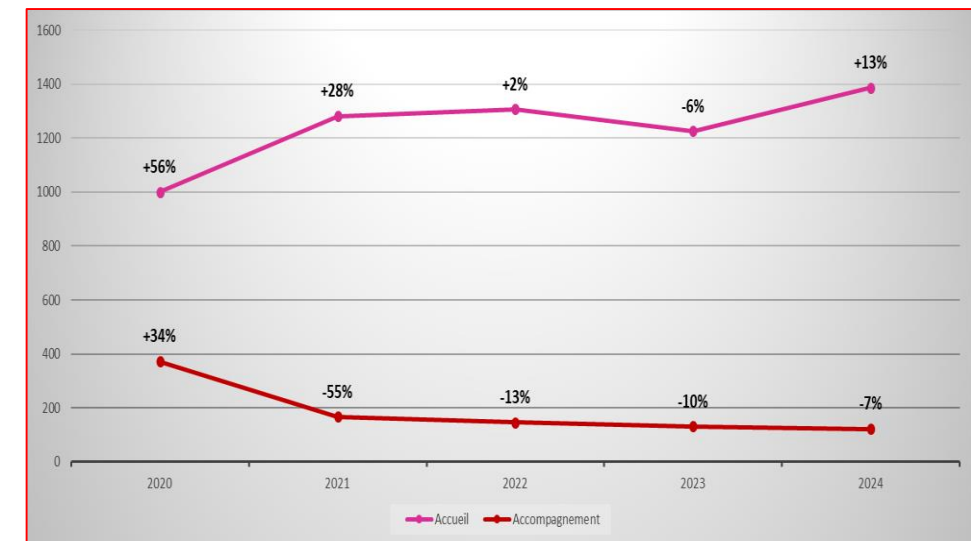


Les jeunes majeurs

- Environ 1500 Jeunes majeurs au 31/12/2024, dont 70 % ex MNA.
- Le nombre de bénéficiaires de mesures d'accueil, relativement stable depuis 2021, a connu une augmentation en 2024.
- La mise en place de solutions d'hébergement ou de logement devient quasi systématique depuis 2023, et 2024 a été marquée par la mise en place d'une **commission Jeunes majeurs** pour gérer l'attribution des places.

- En 2024, le nombre de primo-arrivants se déclarant au CMAE a dépassé le niveau record enregistré en 2023, pour s'établir à **2 885 jeunes**. C'est une **augmentation de + 330 %** qui est enregistrée entre 2020 et 2024.
- Le taux d'évaluation de minorité (après recours) du CMAE **s'établit à 46 %** en 2024.
- 37 % des jeunes reconnus mineurs sont accueillis sur la Métropole

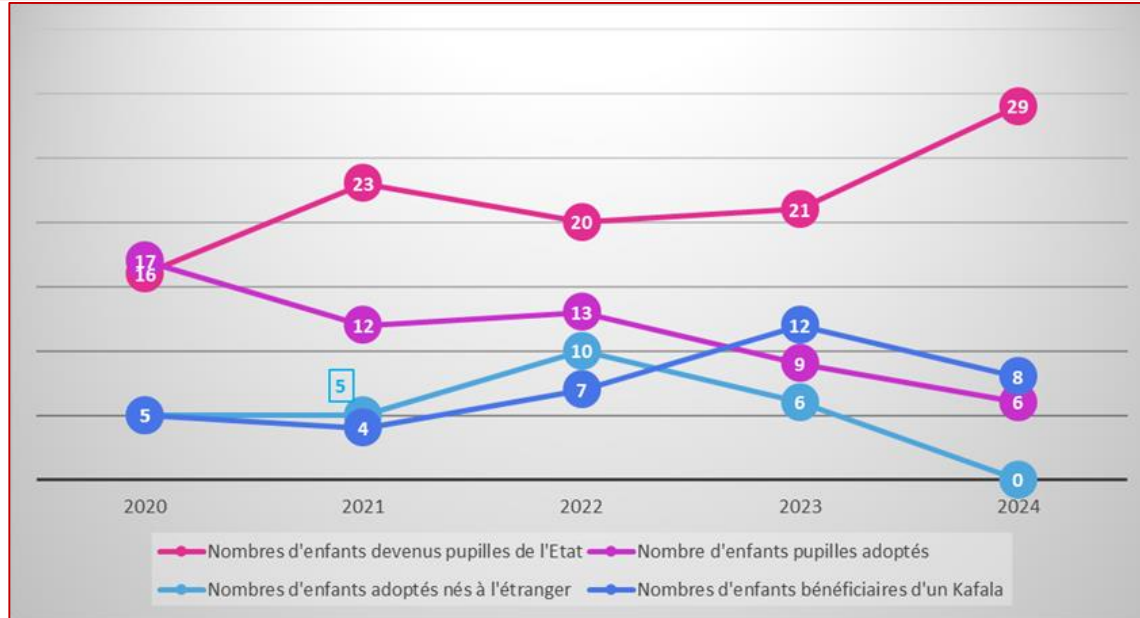
Les bénéficiaires jeunes majeurs de mesures ASE par type de prise en charge au 31/12/2024 (données Métropole)



Parcours et statut de l'enfant

Pupilles, adoptions et Kafala

Évolution du nombre de pupilles, de pupilles adoptés, d'adoptions internationales et de Kafala (2020-2024) (données Métropole)



- Au 31/12/2024, on dénombre simultanément 65 pupilles mineurs sur la Métropole de Lyon. **C'est le plus haut volume enregistré depuis 2020 (+ 14 enfants sur la période).**
- Cet accroissement résulte probablement du travail de sensibilisation mené auprès des professionnels en territoires autour du statut de l'enfant et de ses évolutions.
- Le nombre d'adoptions de pupilles marque cependant le pas, témoignant d'un engorgement et des délais nécessaires à l'accomplissement des procédures.
- Il est à souligner que le nombre d'enfants adoptés à l'étranger **était à zéro en 2024**, une tendance lourde du fait de l'évolution de la législation. Il est à noter que le nombre de Kafala semble en miroir augmenter sur le moyen terme.

Les parrainages

- 119 enfants avec parrains/marraines en 2024
- Nouvel acteur sur le territoire métropolitain, avec l'arrivée des Enfants de Bohême

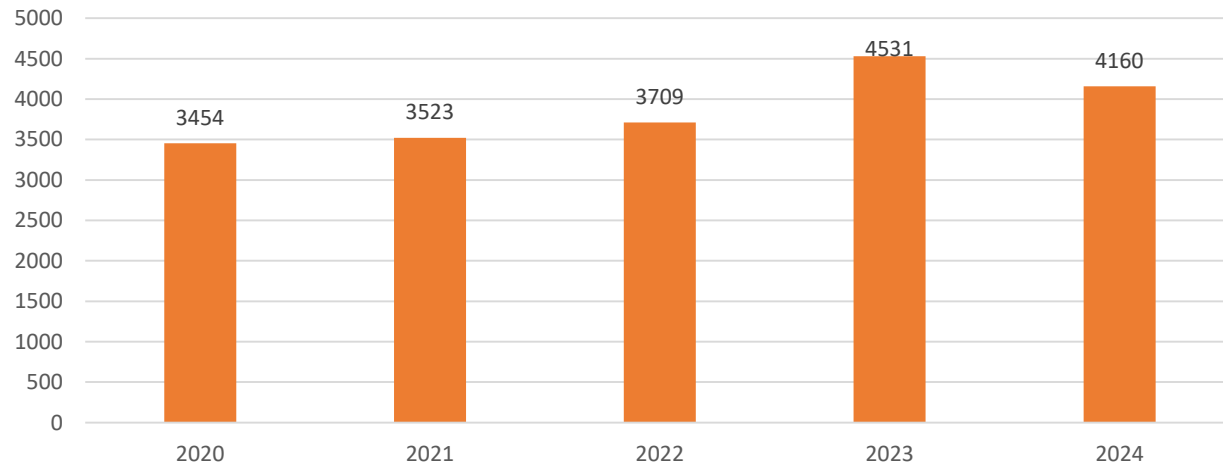


Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance

La prévention spécialisée

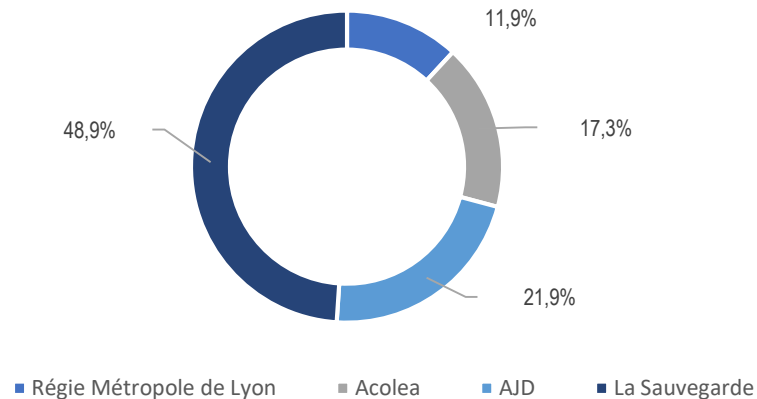
Une année de transition, et un redéploiement calqué sur la nouvelle géographie prioritaire

Evolution du nombre de jeunes suivis par la prévention spécialisée



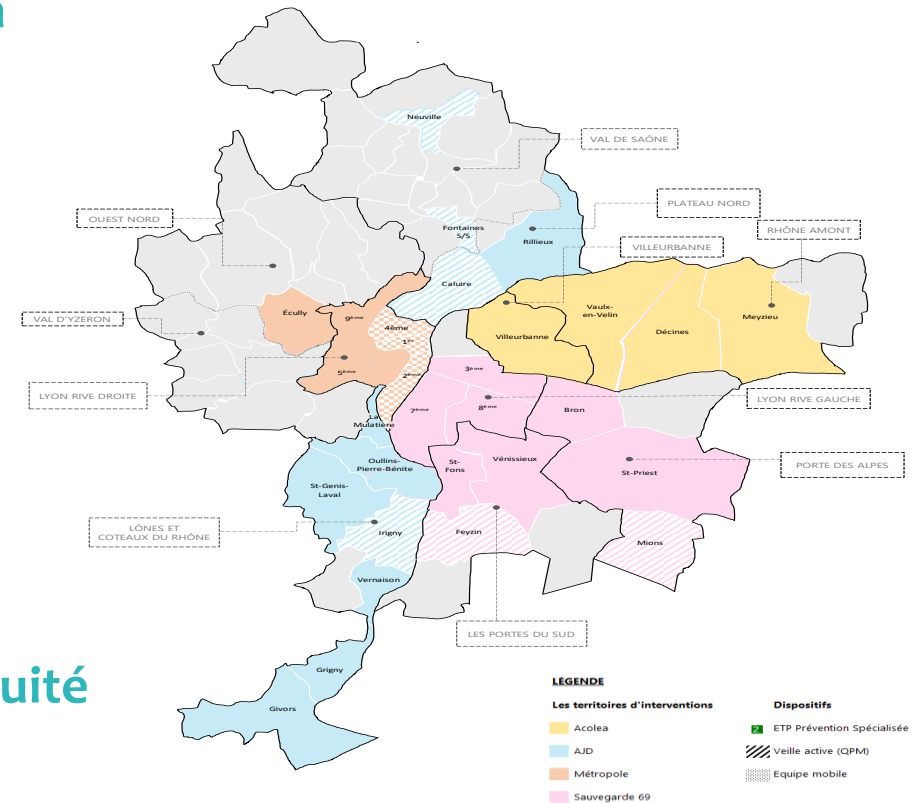
Des éléments de continuité

La part de chaque opérateur dans le nombre de suivis



Les principales thématiques d'accompagnement des jeunes sont l'**emploi/la formation** ; la **scolarité** et les **relations familiales**.

73 % des accompagnements concernent des garçons/jeunes hommes.



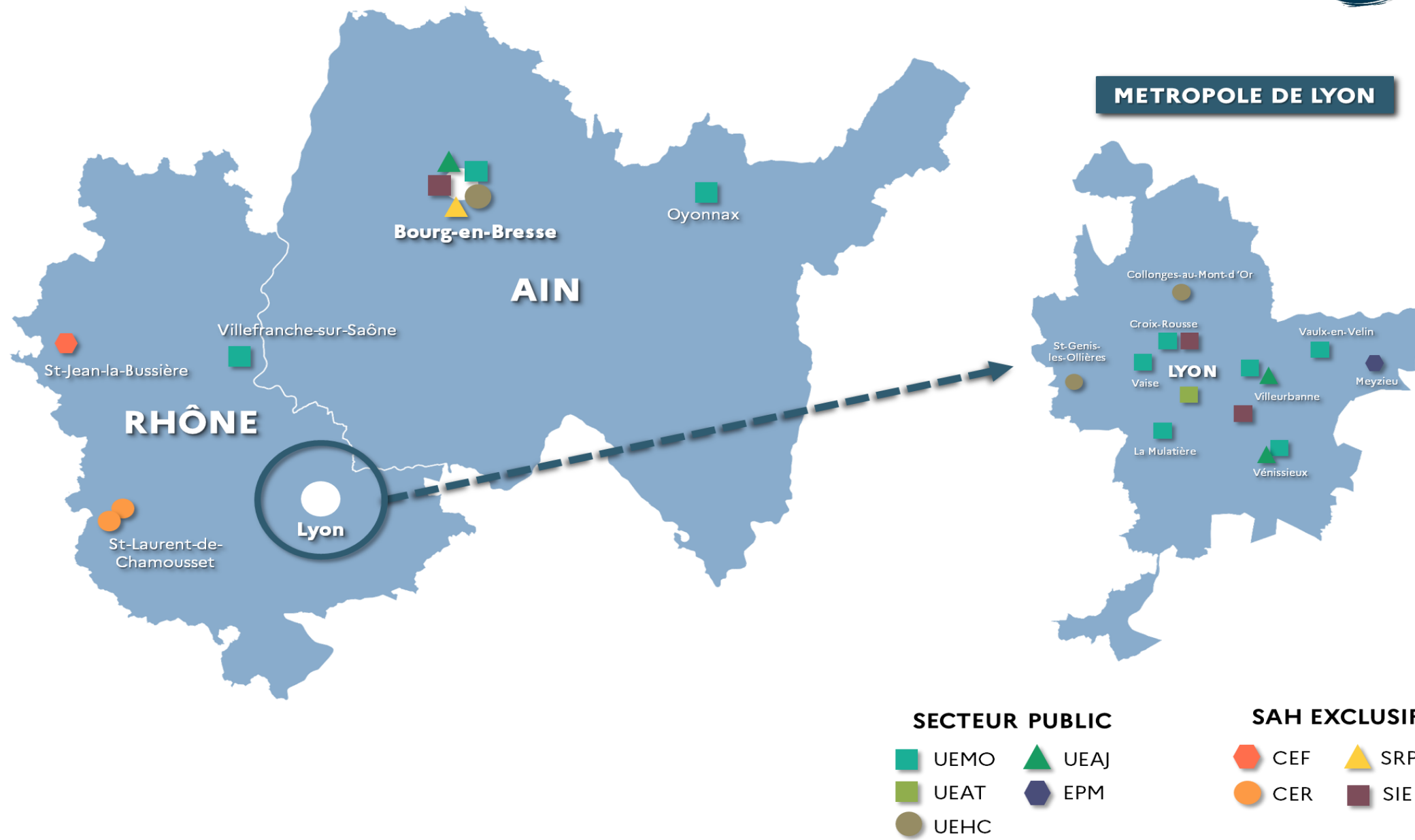
LES DONNÉES DE LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

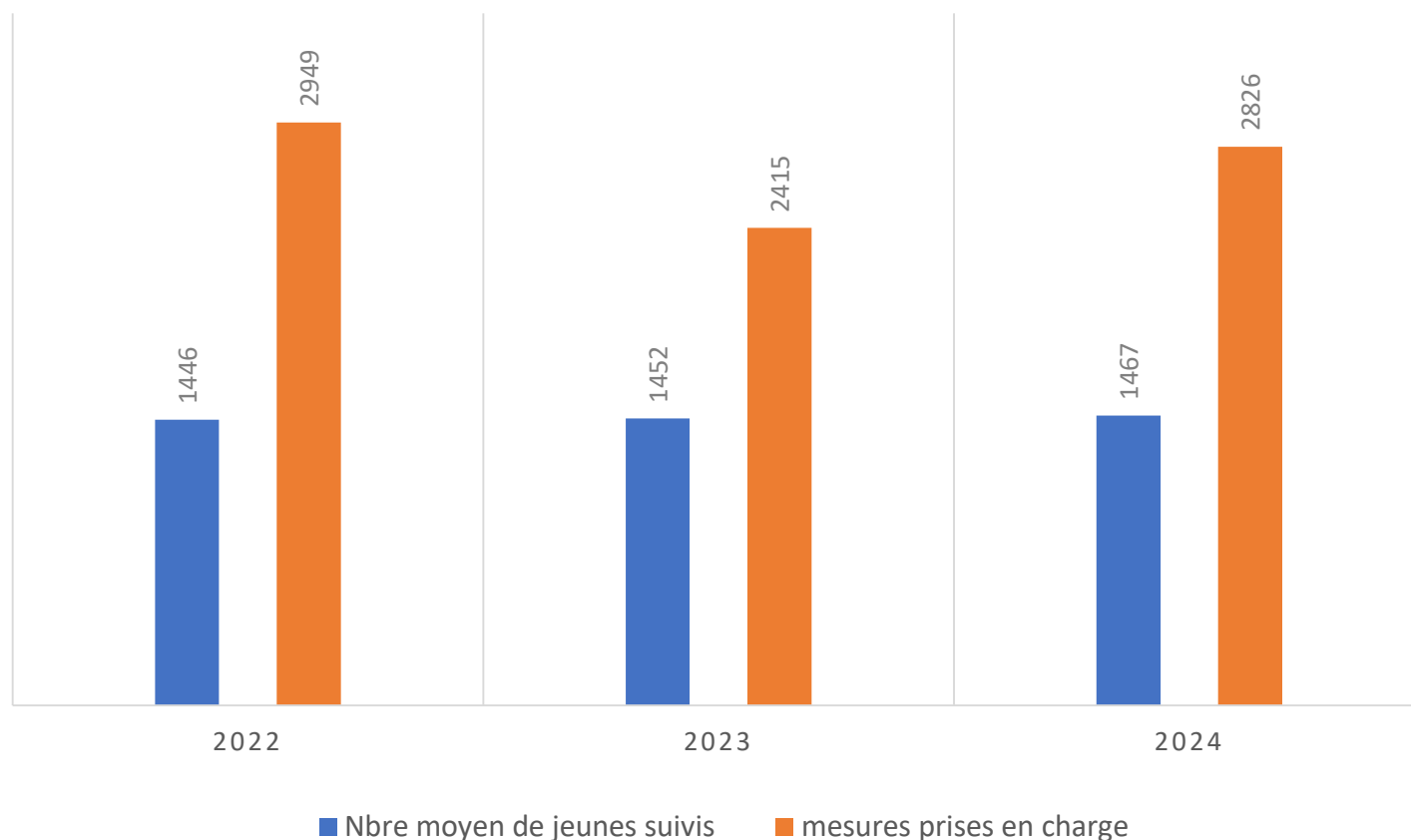
Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

CARTOGRAPHIE DTPJJ 69-01



DONNEES GLOBALES (2022-2024)

JEUNES ET MESURES SUIVIS PAR LA PJJ

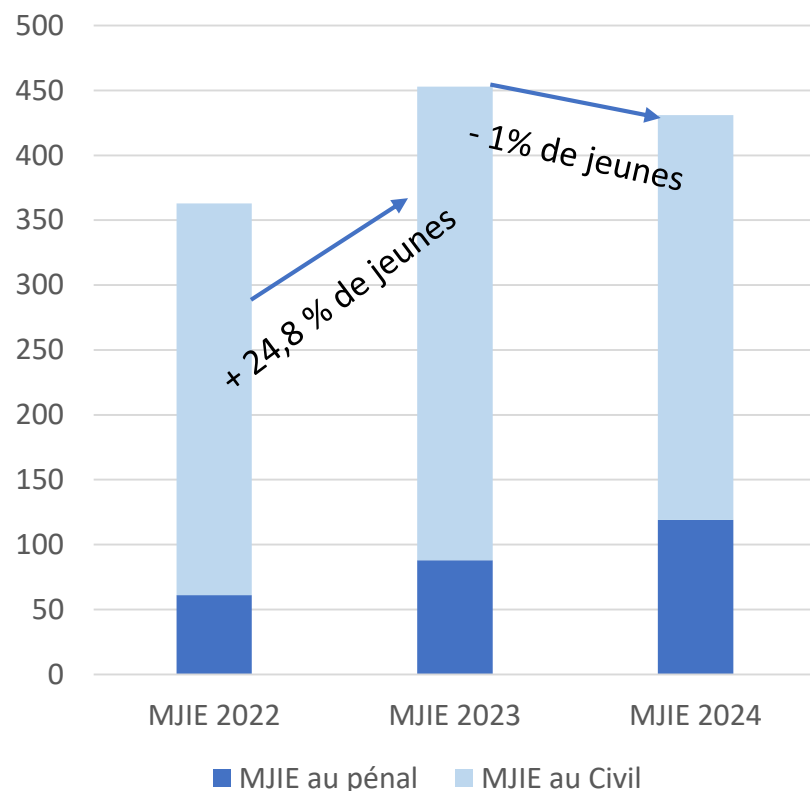


Après une légère baisse du nombre de jeunes pris en charge par la PJJ en 2023, **le nombre de jeunes suivis par la PJJ augmente de nouveau en 2024** avec une tendance qui se confirme sur le début d'année 2025



LES MESURES JUDICIAIRES D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE:

Les jeunes suivis en MJIE (SP)



La PJJ est compétente pour intervenir sur les **MJIE civiles**, en complémentarité avec **les structures associatives** Sauvegarde 69 et Prado, ainsi que sur les **MJIE pénales**.

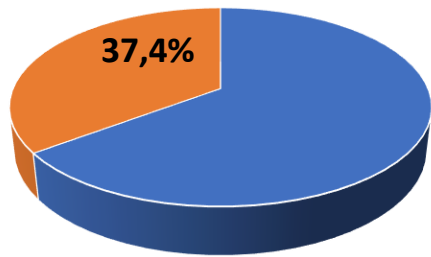
En 2024, **59% des MJIE** mises en œuvre par les UEMO sont des **MJIE civiles** mais elles représentent **312 jeunes** (contre 119 jeunes au pénal)

Par rapport à 2023, on note toujours une **augmentation des MJIE pénales** du fait de l'augmentation des affaires criminelles. En effet, la MJIE pénale est **obligatoire à l'instruction**.



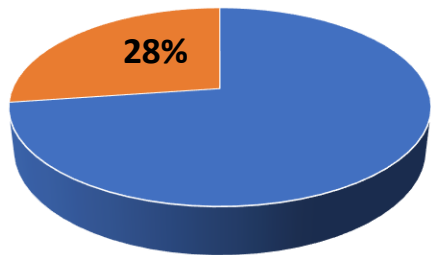
DEFERREMENTS ET INCARCERATIONS :

Nombre d'incarcération à l'EPM en 2023 = 193



■ Nbre incarcerations ■ Jeunes du secteur lyonnais

Nombre d'incarcération à l'EPM en 2024 = 169



■ Nbre incarceration EPM ■ jeunes du secteur lyonnais

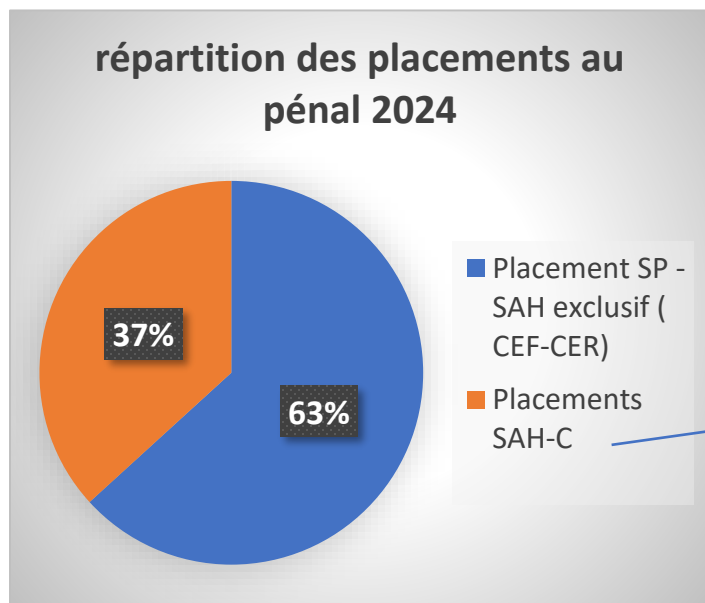
- Le **déferrement** est la phase de démarrage de la procédure pénale durant laquelle La PJJ a pour mission de **procéder à une évaluation globale**. Malgré les propositions d'alternatives à la détention, **62 déferrements ont abouti** à une incarcération en 2024. Le premier trimestre 2025 montre déjà une forte augmentation des déferrements et des réquisitions de mandat de dépôt.
- Le nombre **d'incarcérations** à l'EPM de Meyzieu a pour autant **diminué de 16%** entre 2023 et 2024.
- Le nombre de **procédures criminelles** concernant les mineurs est **en augmentation** : **37** en 2024 contre **26** en 2023. Parmi les mineurs détenus au sein de l'EPM, **94 %** sont des **garçons**.
- Le nombre de Mineurs non accompagnés (MNA)** est passé de 29 en 2022 à 10 en 2024 et le nombre de mineurs de - **16 ans est quant à lui en augmentation régulière** : **10 jeunes en 2022 – 18 jeunes en 2023 et 20 jeunes en 2024**.
- Au global, les **jeunes suivis dans le cadre d'infraction à la législation des stupéfiants** à la PJJ représentent **22,5% des jeunes suivis**
- Les incarcérations pour trafic de stupéfiants** restent relativement stables

LES PLACEMENTS

En 2024, **428 jeunes** suivis par la PJJ ont fait l'objet d'un **placement** civil et/ou pénal soit une augmentation de 26%



Zoom sur les placements au pénal dans les établissements du **SAH conjoint secteur Métropole**:



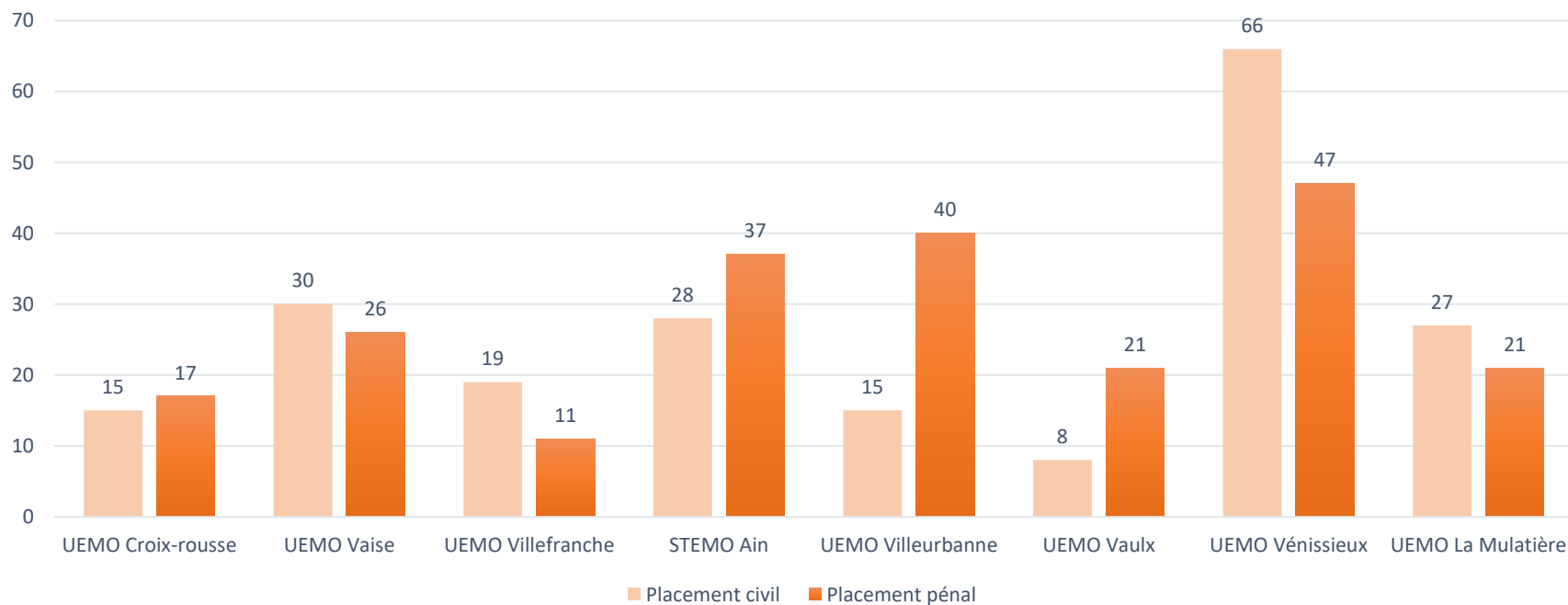
69 - A2
69 - AJD - Les Chalets
69 - AJD - SAPMN
69 - Foyer de La Barge
69 - Foyer de la Tour
69 - Foyer du Cantin
69 - L'Autre Chance
69 - Le Cepaj - Internat
69 - Le Valdocco - Internat
69 - Les Glycines - Internat
69 - Les Tilleuls - Lieu d'accueil
69 - Popinns - Moulin à Vent
69 - Popinns - Part-Dieu
69 - Relais Jacques MONNOT ex RJC
69 - YMCA - ex UCJG
69 - FAU Lentilly ex Les Esses
69 - Bergame Les Cerisiers
69 - Le Cepaj - Formation
69 - Les Tilleuls Lieu Ressources

LES PLACEMENTS

Au niveau territorial, le nombre de jeunes placés dans le cadre civil (208) est légèrement inférieur au nombre de jeunes placés dans le cadre pénal (220).



Jeunes suivis placés civil/pénal



LES DONNÉES DU SERVICE ASSOCIATIF HABILITÉ



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Données RH

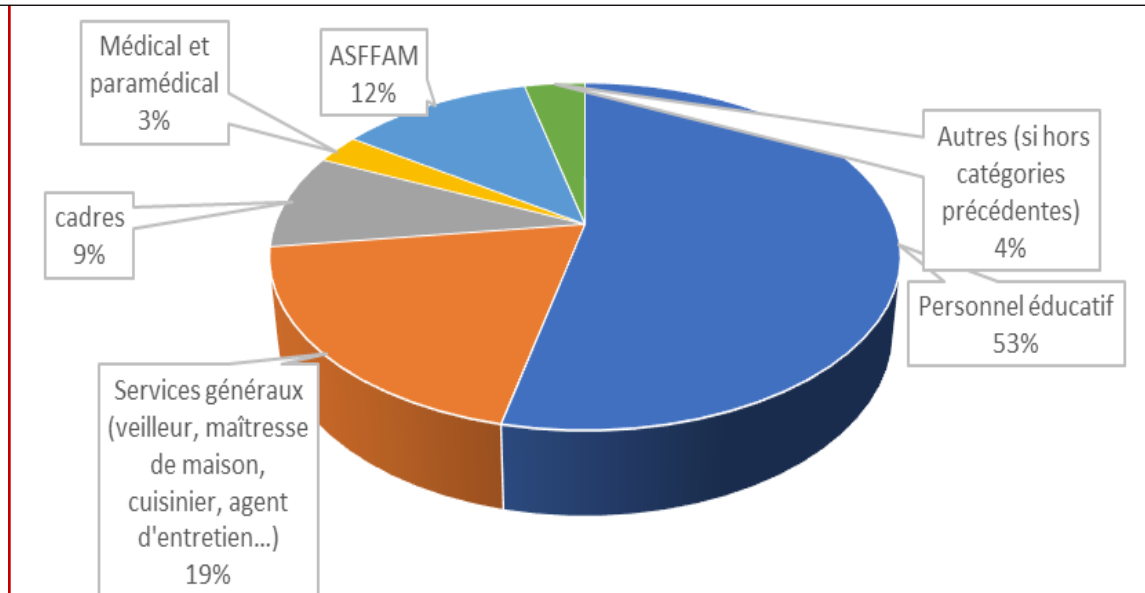
Les catégories d'emploi

- Le personnel éducatif représente 53 % des ETP renseignés
- Les services généraux constituent 19 % des ETP
- Les cadres représentent 9 % des ETP
- Les ASFAM représentent encore 12 % des ETP

La féminisation

- 63 % des ETP déclarés sont occupés par des femmes
- Les hébergements jeunes majeurs sont plus masculins (43 % de femmes)
- Les AME et SAPMN sont les services les plus féminisés (83 et 90 %)

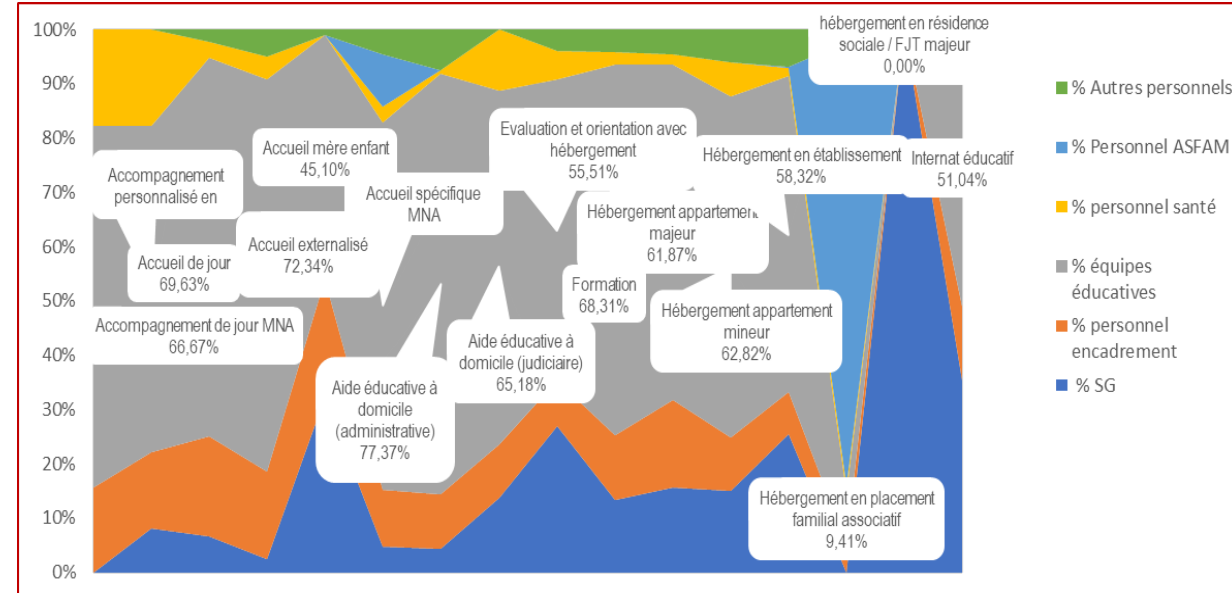
La répartition des ETP déclarés par les répondants (n = 1424,72 ETP) par catégorie d'emploi



Des variations suivant la typologie des services

- Les services d'accueil externalisés et d'AED enregistrent le ratio de personnel éducatif les plus élevés
- Les services d'AME, d'accueil de jour et d'hébergement jeunes majeurs enregistrent les plus forts taux d'encadrement (entre 15 et 19 %)
- Les hébergements en établissement, les centres d'enseignement professionnels et les foyers d'accueil d'urgence disposent des ratios de personnel de services généraux les plus importants (entre 25 et 28 %)

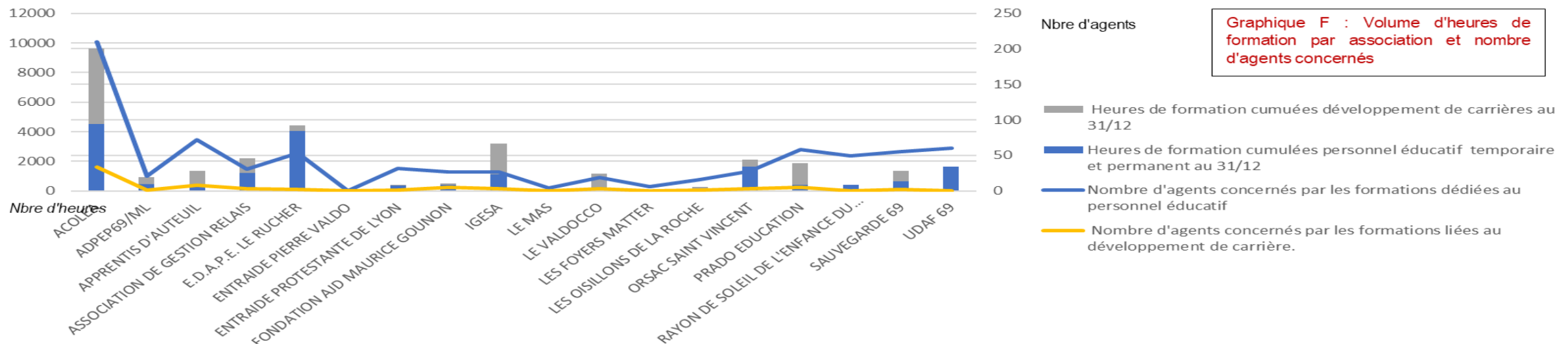
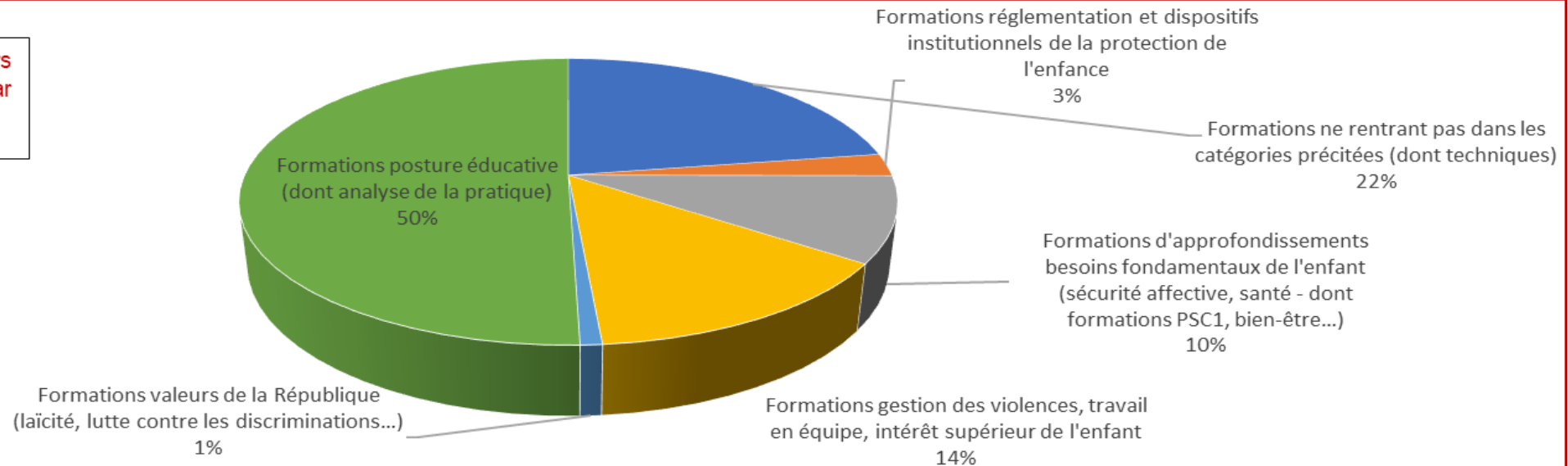
Le poids relatif des différentes catégories d'emploi par type d'offre de service



Les formations

- 17 542 heures de formation continue déclarées (768 agents)
- 14 197 heures de formation dédiées au développement de carrière (71 agents)

Graphique G : Les formations (hors développement de carrière) par typologie



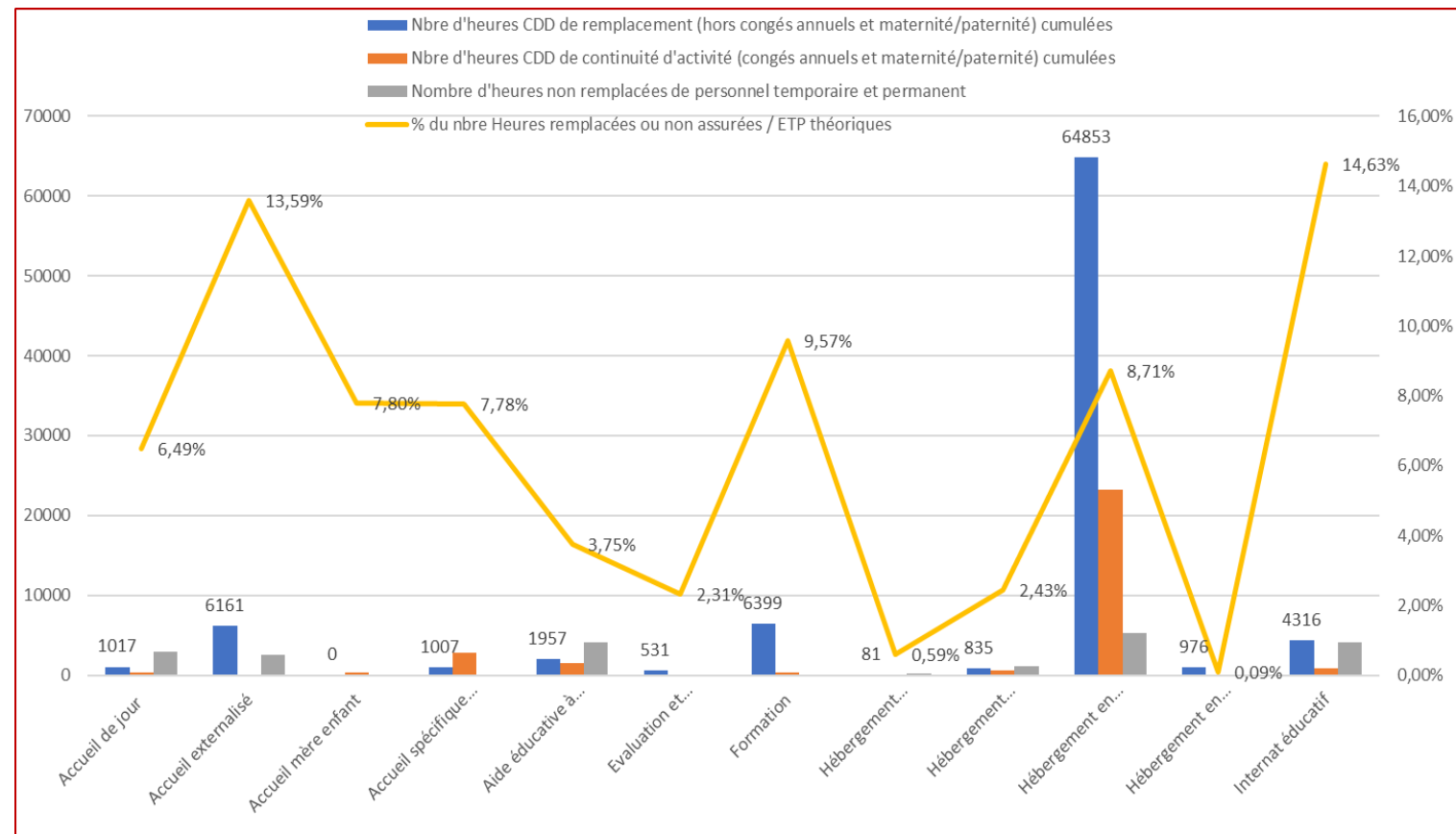
Les difficultés enregistrées

Les publics complexes

- 417 passages aux urgences pour les personnes accueillies
- 40 passages aux urgences pour les professionnels
- 23,2 % des entrées en établissement avec notification MDMPH (11 % pour AEA)
- 20,5 % des enfants accueillis en établissement au 31/12/2024 auraient une notification MDMPH (50 % en lien avec scolarité) : **cette donnée est très proche de celle issue d'un appariement des données ASE et MDMPH qui avait pu être réalisé au 31/12/2023**
- **665 jeunes en conduites à risques (15 % des effectifs)** – consommation de substances et passages à l'acte violents en tête (23 et 21 % des occurrences), et comportements sexuels à risques (14 %)

Le recours à l'intérim ou les postes non pourvus

- 74 répondants déclarent un total de presque 140 000 heures remplacées ou non exercées, équivalentes à un peu plus de **76 ETP de 1820 heures sur l'année, soit l'équivalent**
- **Pointes sur internats éducatifs et PEAD (> 10 % des heures budgétées)**
- **Sur les hébergements en établissement, moyenne de 9 %**



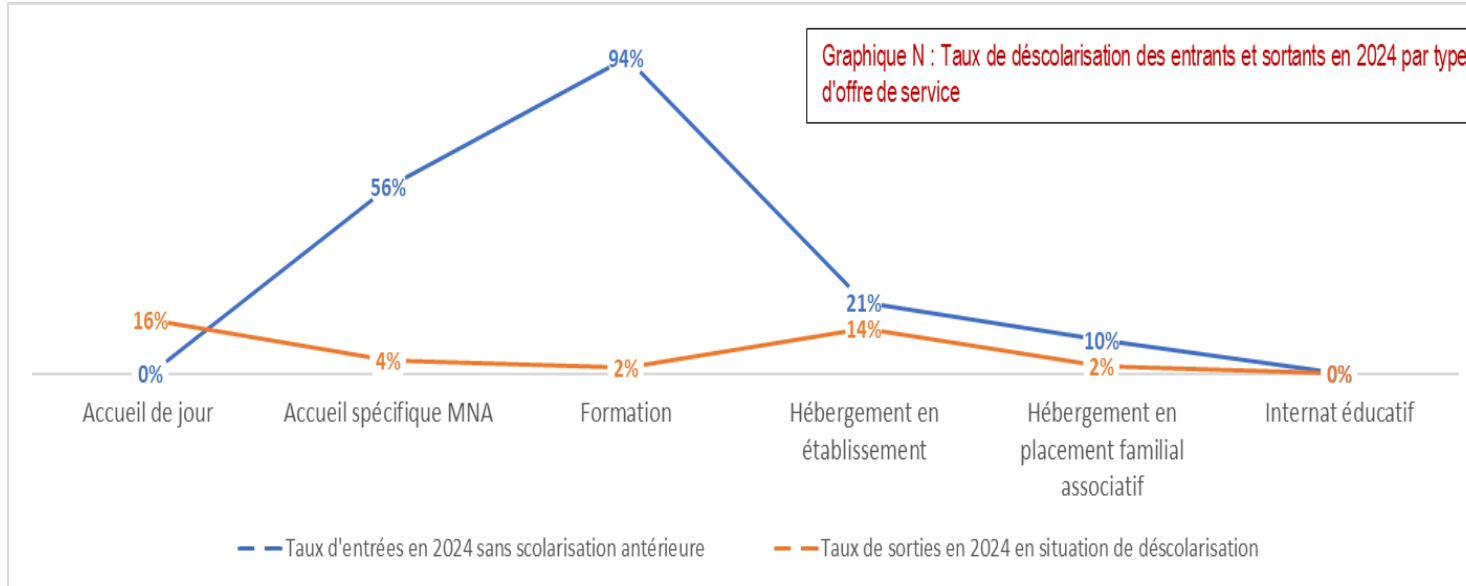
Les heures en CDD/intérim et les heures non remplacées en 2024 (n = 74)

La scolarité

- 73 % des jeunes / enfants scolarisés ou en formation
- 6 % des jeunes concernés sont scolarisés au lycée général ou technologique
- 1 % des jeunes concernés poursuivent des études supérieures
- 6,5 % des jeunes scolarisés ont obtenu un diplôme en 2024

Les loisirs

- 375 jeunes inscrits à des activités sportives, et 241 à des activités artistiques et culturelles au 31/12/2024 parmi les répondants
- **Taux moyen de 18 % en-deçà des projections nationales**
- **7,5 jours / an de camps/vacances pour les enfants accueillis en placement familial associatif, et 10 jours par an pour les enfants accueillis en établissement.**





OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Temps plate-forme PMS

**Nadyah Abdel Salam
(DSHE)**



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN**
des solidarités

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance



Présentation GT EVARS

Aurore Droin et Aurélie Bonavia

Objectif du groupe de travail :

-
- ➔ Dans la continuité du travail autour de la prise en charge des victimes mineures d'exploitation sexuelle, affirmer l'EVARS comme outil de prévention pour agir en amont et donner des clés pour une sexualité positive à des jeunes particulièrement exposé.es/prédisposé.es aux violences
 - ➔ Mettre en place un réseau de professionnel.les intervenant dans les établissements de l'ASE capables de faire de la prévention EVARS et de répondre au quotidien, aux questions des jeunes sur ce sujet
-

Journée de sensibilisation EVARS

16 octobre 2025 - Hôtel de la Métropole



Objectifs :

- Promouvoir la santé sexuelle et une vision positive et respectueuse de la sexualité
- Outiller les professionnel.les pour leur permettre de se sentir légitimes et à l'aise pour ouvrir / conforter des espaces de parole EVARS dans les structures ASE



Public :

- Bénéficiaires : professionnel.les de terrain du secteur de l'enfance: éducateur.ices spécialisé.es, veilleur.euses de nuit ...
- Partenaires: CSES, AFCCC, and, établissements ASE, secteur médico-social et associatif, EN, Justice, chercheur.euses, ARS



Thématiques :

- L'EVARS adapté aux phases de construction de la sexualité
- Parler d'EVARS
- Intimité et vie collective
- Sexualité et numérique
- Les relations égalitaires
- Les violences dans le couple
- L'exploitation sexuelle des mineur.es...



Ressources :

- Alternance de temps pléniers et de temps d'ateliers
- Mobilisation d'experts pluridisciplinaires
- Appui sur les ressources de proximité et expérimentations locales menées dans les CSES et structures ASE, mise en avant d'outils/pratiques facilement appropriables



Le GT EVARS c'est 5 sessions depuis octobre 2024 :

un espace de débats,

Qui interroge l'approche de la journée:
comment parler de sexualité de
manière positive tout en prenant en
compte la spécificité du public jeunes
de l'ASE particulièrement exposés aux
violences et ayant donc des besoins
spécifiques ?



un travail multipartenarial,

Un espace réunissant plusieurs
partenaires avec des regards
différents permettant des partages
d'expériences, et de pratiques riches
et nourris par les expertises variées
des acteurs en présence



et un lieu de coopération:

Un travail collaboratif :

- Un espace de travail commun avec la plateforme "Partager ensemble"
- La mise en commun des savoirs pour la construction du programme de la journée
- Un mode de décision par vote avec la prise en compte de tous les avis



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN**
des solidarités

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

FAIRE LE GENRE DES ADOLESCENT·ES PLACÉ·ES LES « MISES EN DANGER » ET LA SEXUALITÉ EN DANS LES LIEUX DE PLACEMENT DE LA JEUNESSE

**Fanny Westeel – Docteure en sociologie,
enseignante-chercheuse à l'ENSEIS, membre de la
CIIVISE**

18/06/2025

Plan de la communication

1. **Les comportements juvéniles au prisme de « mises en danger » genrées**
 1. Les fugues : des mises en danger « normales » dans les lieux de placement de la jeunesse
 2. Les fugues des filles et des garçons : une interprétation genrée du danger
2. **La sexualité des adolescent·es placé·es : accompagner ou mettre en garde ?**
 1. Parler de sexualité entre jeunes : se faire filles ou garçons
 2. Faire parler les jeunes de sexualité, une activité éducative ordinaire pour faire le genre

1. Les comportements juvéniles au prisme de « mises en danger » genrées

1. Les fugues : des mises en danger « normales » dans les lieux de placement de la jeunesse

- **Sources mobilisées** : écrits professionnels (dossiers de l'enfant, ordonnances de placement, demandes d'admission, synthèses...)
- Les « mises en danger » concernent filles et garçons
- **Le fondement du danger diffère** :
 - Pour les adolescentes : vulnérabilité associée à leur sexe
 - Pour les garçons : comportements violents
- Les fugues : **une pratique « normale »** pour les adolescent·es placé·es : échapper temporairement à l'institution, en renouant avec des liens amicaux et familiaux coupés par le placement
- ...qui ne font pas peser **le même risque** sur les filles et les garçons

2. Les fugues des filles et des garçons : une interprétation genrée du danger

Émilie (16 ans)

- « Émilie rend des services afin de pouvoir se payer sa consommation [de cannabis]. Ainsi, elle met en relation acheteurs et vendeurs et présente cette activité comme son travail. »
- « Une jeune fille mineure, jolie, isolée sur une ville qu'elle ne connaît pas en compagnie d'un dealer qu'elle dit connaître depuis 15 jours. Elle pourrait être obligée de consommer et qu'on se serve d'elle, qu'on la retienne de force et pire encore. Elle peut être utilisée voire elle pourrait être en danger ou abusée. »

Imran (13 ans)

- « Imran s'est rapidement associé à des jeunes placés comme lui, en rupture scolaire et en lien avec des points de trafic de stupéfiants de la ville. »
- « très inquiets pour ce jeune garçon qui pose des actes de plus en plus graves, qui se met en danger et qui peut représenter un danger pour les autres de par son comportement. Après cette bascule vers la délinquance, nous craignons un enlèvement dans ce mode de fonctionnement. »

2. La sexualité des adolescent·es placé·es : accompagner ou mettre en garde ?

1. Parler de sexualité entre jeunes : se faire filles ou garçons

- **Discours masculins sur la sexualité : logique d'augmentation**

Killian, surnommé « Don Juan » par les éducateur·rices, en référence à ses fanfaronnades au sujet de multiples prétendues ex-petites amies, déclenche régulièrement des rires et des regards amusés parmi les adultes

→ Ces rires et regards amusés ne disparaissent que lorsque les garçons en viennent à l'insulte sexiste : reprendre les mots d'un « parler jeune » problématique et faire taire les garçons

- **Discours féminins sur la sexualité : logique de réduction**

Emma, Justine (16 ans) et Kenza (12 ans) parlent des petits copains de Rebecca. L'adolescente a pour réputation d'être expérimentée en matière sexuelle, ce qui fait d'elle « une pute, une fille facile, [qui] enchaine les garçons »

→ Constat dressé par Beverley Skeggs à propos des jeunes femmes de classes populaires qui, pour accéder à une féminité respectable, se doivent de « **désavouer le sexuel** »

2. Faire parler les jeunes de sexualité, une activité éducative ordinaire pour faire le genre

- Paroles adolescentes sur l'envie de nouer une relation ou la moralité sexuelle d'un·e pair·e : **une opportunité de discussion pour les éducateur·rices**, non formé·es à l'EVARS
- Tenir les adolescentes à distance de la sexualité par **des mises en garde** contre l'activité sexuelle supposée débordante des garçons, à laquelle elles s'exposeraient en se liant à eux.
 - Cérina (éducatrice) : *Toi, calme-toi avec les garçons, c'est tous des cons, surtout les plus vieux.*
 - Léa (15 ans) : *Neels, il a 17 ans.*
 - Cérina : *Ah bon ? Non mais je suis sérieuse là, dis-toi que toi, tu as les hormones qui travaillent, mais eux, c'est dix fois plus ! C'est dangereux. On est entre filles là, on peut en parler.*
 - « Elle est enceinte ? », « ça clignotait de partout », « ce qui m'inquiète, c'est la contraception »

Bibliographie

- Becker, Howard Saul. 2016. *La bonne focale : de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Bozon, Michel. 2012. « Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes. Le garçon sans frein et la fille responsable ». *Agora débats/jeunesses* (60):121-34.
- Clair, Isabelle. 2014. *Sociologie du genre*. Armand Colin. Paris: Dunod.
- Clair, Isabelle. 2023. *Les choses sérieuses: enquête sur les amours adolescentes*. Paris: Éditions du Seuil.
- Goffman, Erving. 1968. *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Les éditions de Minuit. Paris.
- Hennion, Antoine, et Pierre A. Vidal-Naquet. 2015. « « Enfermer Maman ! » Épreuves et arrangements : le care comme éthique de situation ». *Sciences sociales et santé* 33(3):65-90.
- Lemerrier, Élise. 2017. « L'« art » de la fugue: Expériences des filles prises en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse ». *Agora débats/jeunesses* 77(3):93-107.
- Skeggs, Beverley. 2015. *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*. Agone.



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

— Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Intervention de jeunes volontaires



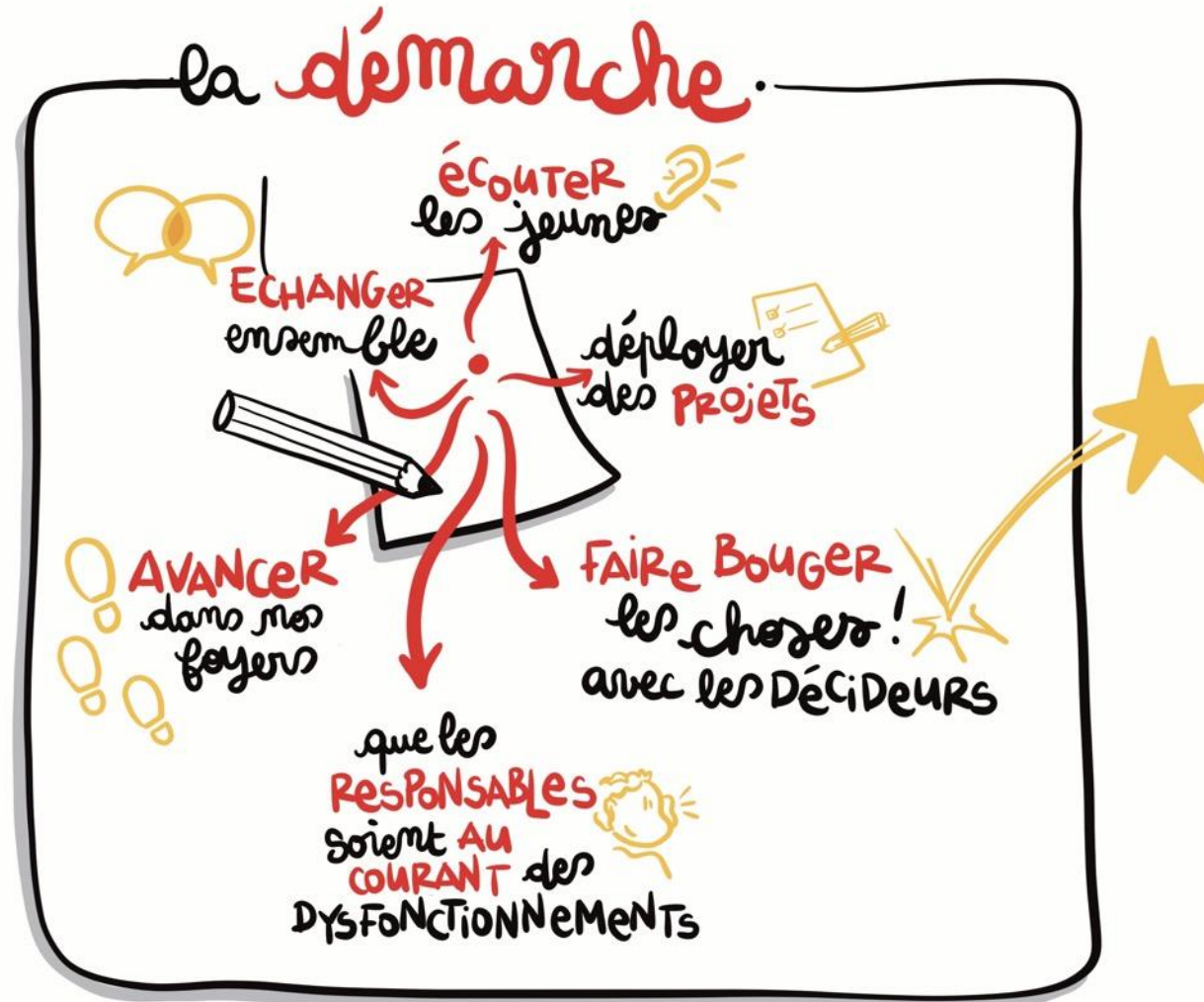
**Comité des
jeunes de l'ASE**

Le comité des jeunes

merci
d'être là !

COMITÉ
des jeunes
de l'ASE

28.5.2024



Le comité ASE c'est...

En résumé : des mots clés...



Concret et convivial

Organisation



Motivation

Idées, insertion, intégration

Travail sans tabou

Ecoute, entraide, évolution



Amélioration, accompagnement, association

Solidarité, Sérieux, Satisfaction

Expression, ensemble



Observatoire métropolitain de
la protection de l'enfance

Concret & Convivial !

9 comités tenus depuis début 2024

2024 : 7 mars, 30 avril, 28 mai,
25 juin, 17 sept., 16 et 22 oct.

2025 : 28 janv., 18 mars, 13 mai.



1 rencontre directe avec les élues

20 novembre 2024



1 intervention à l'OMPE

12 juin 2024



- 1 vidéo
- 1 jeu créé
- 2 allers-vers en MECS

- 8 collations
- 1 soirée pizza
- 1 match foot



Organisation

Les comités sont toujours (très) préparés en amont avec du rythme, de la variation, des échanges entre pair, en petit ou grand groupe.

Des brises glaces



Plusieurs lieux et formats de rencontres

- Hôtel de Métropole
- La Tour Part-Dieu
- La Serre Urbaine
- Aller-vers MECS Saint Vincent et La Maison



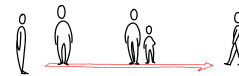
Des outils d'animation

La frise à idées

Quelles sont vos idées pour la suite ?

Sentez-vous libre de nous partager toutes vos idées ou envies (par exemple : une thématique à aborder, une action à mettre en place, un support à produire, une rencontre à organiser, des formats à tester, etc.)

1. Se positionner sur une échelle physique



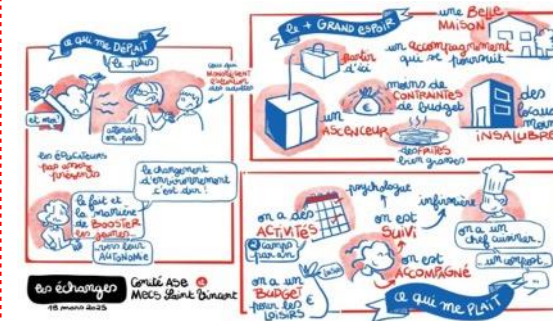
Et si vous deviez représenter l'autonomie en ...

... un mot ... une couleur ... une émotion ... un dessin
... un objet ... un animal ... un lieu

Challenge : Aidez-vous des éléments représentés ci-dessus et créez une petite histoire qui représente pour votre binôme une forme d'autonomie (histoire peut être en lien avec l'ASE ou non)



Des facilitations graphiques pour restituer



organisé par : la Métropole de Lyon • Marseille - facilitation graphique : marion

Un jeu sur-mesure « Trace ta route »



Motivation

95 jeunes mobilisés depuis le début



- 40 jeunes différents
- entre 6 et 27 participants à chaque comité

Se faire connaître et donner l'envie de faire

🎯 Objectif de « Porter la parole » des jeunes



Sous différents formats (vidéo, prise de parole, réflexion...)

Les jeunes de l'ASE, acteurs du changement

Des transformations
qui sont le « fruit
de leur travail »

Poser des
**RÈGLES
COMMUNES**
POUR TOUS LES
ÉTABLISSEMENTS



AVOIR DES
DISCUSSIONS
sur le Budget
avec les décideurs
pour l'augmenter

le Respect
Communautaire

le Soutien
MORAL

des
Produits
HYGIENIQUES

Volonté de **transparence** pour
comprendre les processus de décisions

Insertion – Intégration – idées

Des jeunes investis

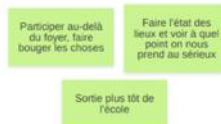
Sur ce qui les concerne
(lieu de vie, conditions
d'accueil...)

**Prendre en compte
les autres**, leur situation
et leurs besoins.

Qu'est-ce qui nous motive à nous rencontrer?



Qu'est-ce qui nous motive à nous exprimer ?



Des comités foisonnant d'idées et de réflexions

En **individuel**
ou en **collectif**

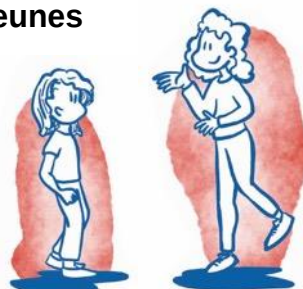


Partager leurs idées, **débattre...**



Une volonté de partage d'expérience

Penser « **aux jeunes après nous** »



Ne pas refaire les mêmes erreurs

Ex. Intégration de la vie au foyer, accompagnement vers la majorité

Proposer des **pistes concrètes de changement**

Ex. budget, autonomie, intimité, équité, responsabilité



Travail –Tabou

Un travail assidu

Implication à plusieurs échelles



Mise en dialogue sur des sujets travaillés par les jeunes **avec le groupe miroir**



Des besoins de liberté d'expression sans tabou

Le comité s'est fixé des règles :

- D'écoute
- De non-jugement
- De bienveillance
- De confidentialité

Confiance partagée pour parler sans tabou

Un groupe d'une grande diversité

- Des jeunes
- Des jeunes majeurs
- Des anciens de l'ASE
- Des éducateurs
- Des professionnels d'association ou de la métropole
- Des facilitatrices
- Une facilitatrice graphique
- Des acteurs de théâtre
- Une photographe

Écoute – Entraide – Évolution

Le pair à pair



Les jeunes sont acteurs
et non spectateurs

Ils s'écoutent, ils partagent leurs
expériences et leurs avis, avec réciprocité

Processus de concertation collective

Notion
d'entraide



Chaque parole compte

Petits & grands
travaillent ensemble

Un suivi qui s'établit au fil du temps

Un rapport au temps important !

Les jeunes aimeraient pouvoir mesurer les évolutions que leurs
paroles ont portées



Amélioration – Accompagnement – Association

Mise en place
du groupe miroir

Travail sur une
charte



Les comités, un moyen de se retrouver

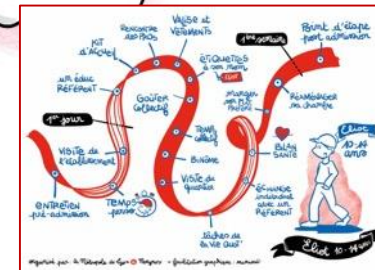
Se rencontrer
entre jeunes



Briser le sentiment
de solitude

Changer de cadre de vie
n'est pas simple

Un besoin d'accompagnement
vers l'autonomie et l'adaptation



Ils sont des enfants et souhaitent l'être
comme tous les autres

Solidarité – Sérieux – Satisfaction

La conscience du poids de leurs paroles

**Responsabilisation
des jeunes**



Porter la parole :
volonté & courage

Faire bouger les choses
pour tout le monde

Acteurs **principaux**
et concernés du
changement



Sentiment d'appartenance à un collectif

Solidarité



Voir par eux-mêmes l'écoute et le poids de leurs paroles

Être réellement
écouté et entendu

Être **mis en relation avec**
ceux qu'ils appellent
"les décideurs" afin de
faire valoir leurs ressentis



" Votre parole est importante, toutes
vos paroles sont importantes"



Les objectifs du comité



- Développer le **pouvoir d'agir**
des **personnes concernées**
- Permettre **l'expression**
des jeunes
- Élaborer **des solutions**
concrètes à leurs besoin

OMPE 2025, les sujets à aborder



LE BUDGET (vêtue, nourriture, hygiène)
Nous souhaiterions avoir des retours plus précis, des chiffres.



LE BUDGET NOURRITURE

50 € par semaine par services en semi-autonomie suites aux interpellations de certains jeunes.

LE BUDGET HYGIÈNE

Mise au travail sur la question des budgets hygiène et inscription du sujet dans les GT de préparation de la Charte d'accueil commune à tous les établissements de l'ASE.

LE BUDGET VÊTURE

Existence d'un **barème validé** avec les associations, variable suivant l'âge. (250 € à 500 € par an).

OMPE 2025, les sujets à aborder



L'ACCESSIBILITÉ DES APPARTEMENTS ÉDUCATIFS

Nous souhaiterions un renforcement de l'accompagnement à des moments clés !



CRÉATION CHARTE DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES JEUNES, COMMUNE À TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

Ton référent ASE reste à ton écoute pour discuter avec toi des prochaines étapes de ton parcours.

DÉPLOIEMENT SANS PRÉCÉDENT D'UNE OFFRE D'HÉBERGEMENT POUR JEUNES MAJEURS EN ALTERNATIVE À L'HÔTEL

700 places créées

OMPE 2025, les sujets à aborder



LES LOISIRS ET LES CAMPS DE VACANCES

Nous avons besoin de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles personnes et de nouvelles activités.



GUIDE DE LA TARIFICATION (2022)

- 1100 € par enfant ou jeune.
- Ou 2000 € si fermeture en été (majoritairement, ce n'est plus le cas).

CHARTRE D'ACCUEIL

- Tu peux participer à des activités de loisirs individuelles et collectives.
- Concrètement, des places de la billetterie sociale sont régulièrement proposées aux associations depuis 2024.



GÉNÉRALISATION DU MARRAINAGE/ PARRAINAGE ET DU MENTORAT



DES STRUCTURES EXISTANTES

- Travail avec des associations comme l'AFEV ou Proximité : une **centaine de mentorats déployés** en 2024.
- Travail avec Horizon Parrainage et Enfants de Bohème pour développer les ressources existantes.

CHARTRE D'ACCUEIL

- Mise à la réflexion du rôle d'adultes tiers ressources et du droit des jeunes à y avoir accès.

OMPE 2025, les sujets à aborder



VÉRIFIER LA MISE EN PLACE DES CVS

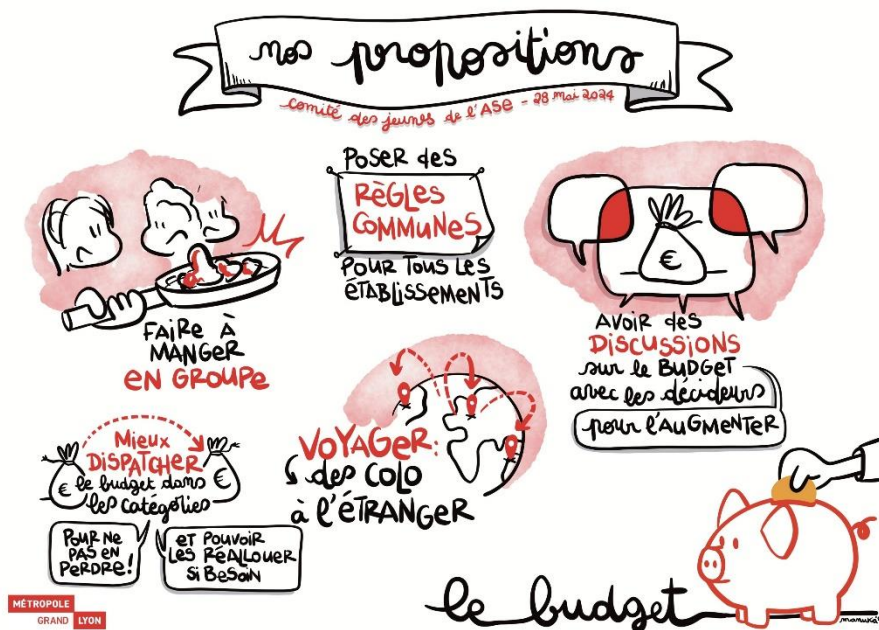
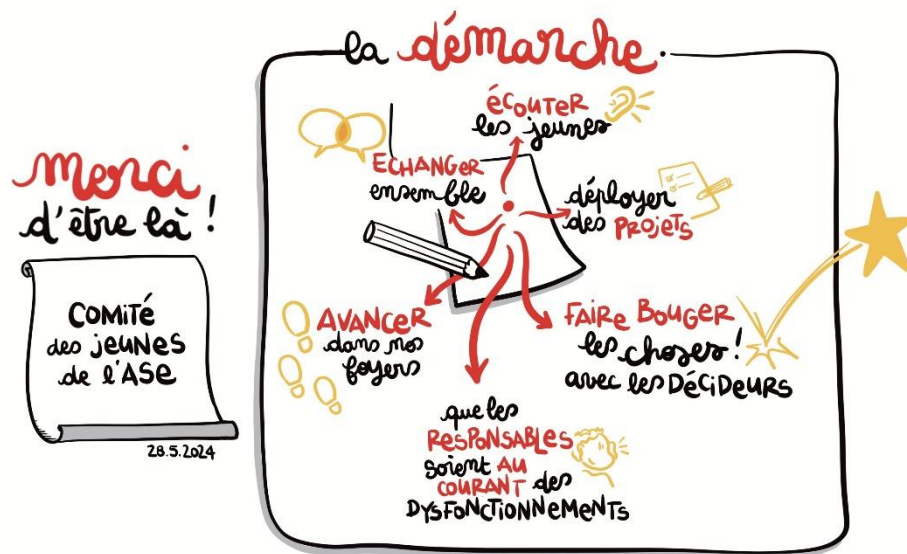
(conseils de vie sociale dans les établissements)

C'est important que tous les jeunes aient accès à ces moments d'échange.



CRÉATION CHARTE DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES JEUNES, COMMUNE À TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

- « Des réunions de jeunes sont organisées régulièrement »
- « Les jeunes sont associés à l'élaboration des règles de vie et à leur transmission aux nouveaux arrivants »
- Comité de relecture de la charte impliquant les jeunes de l'ASE.



Une démarche co-portée DPPE / DPDP
Une animation proposée par MENGROV
Une démarche croisée avec un GT de professionnels

Merci aux jeunes pour leur présence, et à ceux qui s'expriment aujourd'hui

LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2025/2026

- Prévention spécialisée : quels outils de pilotage et d'évaluation territorialisés ?
- Éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle
- Mise en lien / pair aideance des personnes concernées : la systématisation de la participation des parents

CONCLUSIONS